

Bilan d'activité

Campus des initiatives

2023

 LeRelais



SOMMAIRE

- 01 L'accompagnement des salariés en Ateliers Chantiers d'Insertion.....3
- 02 Bilan ALJ.....12
- 03 Bilan Pôle intégration Dispositifs réinstallés et relocalisés dans la NIEVRE - 58.....19
- 04 Bilan Pôle intégration dans le CHER - 18.....34
- 05 Bilan EMILE.....41
- 06 Bilan PACEPBI.....48
- 07 Bilan FLE -18.....56
- 08 Bilan Espace Réentrainement à l'Emploi SUD.....65
- 09 Bilan Espace Réentrainement à l'Emploi Saint Doulchard.....74

1.L'accompagnement des salariés en Ateliers Chantiers d'Insertion

Axe n°1 : l'accueil et l'intégration en milieu de travail

Objectifs opérationnels	Résultats au 31-12-2023					Global	Objectifs 2024 proposés par la SIAE
	ACI 1 Transformation	ACI 2 Environnement	ACI 3 Métallo bâche	ACI 4 Restauration	ACI 5 Second œuvre		
Nombre de personnes accueillies dans l'année	10	28	44	4	27	113	120
Dont nombre de personnes allocataires RSA	9	15	23	3	18	68	72
Dont personnes orientées par la Plateforme	10	28	44	4	27	113	120
Dont nombre de personnes orienté par les services Conseil Départemental	1	0	1	1	0	3	10
Nombre d'ETP conventionnés pour l'année	8,23	19,2	25,21	4,11	9,6	66,35	75,73
Nombre d'heures hebdomadaires de travail prévues	24	24	24	24	24		

Points forts 2023

L'objectif en terme de recrutement est dépassé : 113 pour 100 prévus

Contrairement à 2022, nous n'avons pas rencontré de difficultés de recrutement (sauf pour quelques postes avec profil « mobilité / permis B). Nous expliquons ce changement par :

- une 2^{ème} année pleine d'utilisation de la plateforme ITOU, et donc une meilleure appropriation par les orienteurs, prescripteurs, partenaires et les candidats individuels,
- notre nouveau processus de recrutement interne : les modalités mises en place en 2022 (réunions d'informations collectives et commissions de recrutement hebdomadaires, signatures de contrat dans les 10 jours suivants) pour éviter la déperdition de candidats aux différentes étapes de recrutement associées au recrutement sans critère (autre que les critères d'éligibilité et niveau A2 voire A1) semblent efficaces.

Les chiffres donnés dans Itou montrent que sur les 131 candidatures ayant abouties à l'embauche :

- 56.5% ont été réalisées avant 1 mois
- 86% avant 2 mois
- Et presque 100% avant 3mois

Néanmoins, la phase administrative du recrutement reste très importante puisque le traitement de 289 candidatures reçues sur Itou a permis l'embauche des 131 salariés.

Même si les résultats restent à affiner, Itou indique que 6% des candidats ne sont plus disponibles pour l'information collective, puis le taux d'absentéisme aux réunions d'information collective est de 20% (candidatures déclinées après 2 invitations envoyées par mail et téléphone).

L'absence le 1^{er} jour de travail/du contrat représente 13.7% des 131 candidatures itou soit 18 personnes (113 embauches réalisées ASP)

Ces absences s'expliquent notamment par la situation de « plein emploi » et la diffusion de nombreuses offres d'emploi pour des postes proches de ceux proposés sur nos ACI (y compris missions travail temporaire) en termes de niveau/compétences requis.

De ce fait, nous constatons que le public accueilli cette année est majoritairement plus éloigné de l'emploi (pour raison de santé et difficultés administratives) et correspondent au public cible des chantiers :

- 60% de bénéficiaires du RSA
- 73% bénéficiaires des minimas sociaux
- 5.7% de personnes sans ressources
- 17 femmes soit 15% (19% en 2022)
- 13% de seniors (+50ans) pour 37% en 2022 et 30% de + de 45 ans
- 7 personnes possèdent une RQTH

Il vient rejoindre le flux du public présent au 31/12/2022 notamment marqué par le nombre important de seniors. Ces éléments expliquent en partie l'augmentation de la durée moyenne du passage en structure de 273 jours en 2022 à 333 en 2023 soit 2.5 mois, durée nécessaire pour accompagner la levée des freins périphériques en amont de la recherche d'emploi ou de formation.

Dans le cadre de la lutte contre la récidive et notre référence justice nous avons accueilli 11.5% de salariés sous-main de justice (semi-liberté, placement extérieur, bracelet électronique). Cette année 7 de ces salariés sortent de longues peines dans le cadre d'un aménagement de peine (6 ans et plus). L'équipe d'accompagnement et la coordinatrice travaillent étroitement avec le milieu carcéral et les CPIP pour organiser l'activité et l'accompagnement particulier de ces salariés. Cet accompagnement est plus long et nécessite de retravailler les codes sociaux, l'employabilité pour atteindre l'objectif d'orientation vers l'emploi durable.

Difficultés rencontrées en 2023

Les difficultés liées au recrutement restent administratives (notamment validité des récépissés) et en lien avec la santé.

Nous avons constaté cette année une augmentation significative des situations de santé complexes, notamment celles relevant de la santé mentale qui, même si elles ne remettent pas en cause le recrutement, elles nécessitent d'abord un accompagnement permettant l'adéquation entre le soins et l'accès à l'emploi. Dans le Cher la réponse médicale n'est pas toujours disponible dans des délais concomitants à une transition vers l'emploi.

Dans tous les cas le recrutement n'est pas remis en cause, les valeurs de l'association étant sur l'accueil et l'accompagnement global des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Les difficultés liées aux addictions sont prises en compte lors du recrutement mais ne sont pas un critère de refus puisqu'elles sont abordées par toute l'équipe IAE à travers un groupe de travail ARACT, initié à la suite d'une formation dispensée par Addictions France et dont le but est de repenser l'organisation du travail tout en préparant les salariés en insertion à l'accès à un emploi durable.

Axe n°2 : l'accompagnement social et professionnel

Objectifs opérationnels	Résultats au 31-12-2023					Global	Objectifs 2024 proposés par la SIAE
	ACI 1	ACI 2	ACI 3	ACI 4	ACI 5		
	Transformation	Environnement	Marriage	Restauration	Second Ouvre		
Ateliers et chantiers d'insertion							
Nombre de salariés accueillis / ETP d'accompagnement	25	29.8	34.6	20	38.6	32	34
Nombre de personnes physiques salariées permanents en charge de l'accompagnement socioprofessionnel	1	2	2	1	1	4	5
Nombre d'ETP Chargé de l'accompagnement (1 ETP = 1820 h)	0,4	0,94	1,27	0,2	0,7	3,51	3.81
Nombre de salariés accueillis / ETP d'encadrement	4.5	6	9	3.3	8.7	7	7.1
Nombre de personnes physiques de salariés permanents en charge de l'encadrement technique	3	5	5	2	4	18	19
Nombre d'ETP de salariés permanents en charge de l'encadrement technique (1 ETP = 1820 h)	2,25	4,69	4,91	1,21	3,1	16,16	16.86
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Nombre d'actions collectives mises en place	2	4	8	4	0	18	20
Nombre et pourcentage* de salariés en insertion concernés par ces actions	15 7%	18 9%	40 20%	0	12 6%	85 42%	90
Dont nombre de personnes allocataires RSA concernées par ces actions collectives	11	13	27	0	5	56	58
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL							
Nombre et pourcentage* de salariés en insertion bénéficiant d'un accompagnement professionnel individuel	21 10%	71 34%	80 39%	11 5%	39 19%	204 107% (salariés comptés plusieurs fois)	100,00 %
Nombre d'actions collectives (différentes) mises en place	2	4	6	2	4	18	20
Nombre et pourcentage* de salariés en insertion concernés	11 3,9%	70 34%	97 35%	16 6%	84 30%	278 109%	100,00 %
Dont nombre de personnes allocataires RSA concernées par ces actions collectives	9	50	60	15	57	191	

ACCOMPAGNEMENT – PRÉPARATION A LA SORTIE

Objectifs opérationnels							Glo bal	Objectifs 2024
Résultats au 31-12-2023	Objectifs 2024 proposés par la SIAE					ACI 5		
Ateliers et chantiers d'insertion	ACI 1	ACI 2	ACI 3	ACI 4				
Préparation à la sortie								
Nombre de personnes en insertion ayant bénéficié d'une proposition de préparation à la sortie	14	18	50	12	20	114		
Dont nombre de personnes allocataires RSA	7	10	31	12	14	57		
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une proposition à la sortie / nombre de salariés en insertion (Bilan ASP)	7,00%	7,00%	24,00 %	6,00%	10,00 %	54,00 %	55,00%	
Nombre de personnes ayant ouvert l'Espace personnel numérique PE	11	25	40	9	33	118		
Nombre de personnes ayant ouvert l'Espace personnel numérique PE/ nombre de salariés en insertion (Bilan ASP)	5,00%	12,00 %	20,00 %	4,00%	16,00 %	57,00 %	57%	
Dont nombre de personnes allocataires RSA	7	17	25	7	20	76		
Nombre de salariés ayant été positionnés sur une action PE (Ateliers Mesures AFPR POE...)	0	3	4	0	3	10		
Part des salariés ayant bénéficié une action PE / nombre de salariés en insertion (BILAN ASP)	0	1,50%	2,00%	0	15,00 %	5,00 %	10,00%	
Dont nombre de personnes allocataires RSA	0	2	0	0	3	5		
Nombre de personnes ayant un CV numérique compétences (BILAN ASP)	14	38	56	10	24	142		
Nombre de personnes ayant un CV numérique compétences / nombre de salariés en insertion (BILAN ASP)	7,00%	19,00 %	27,00 %	5,00%	12,00 %	70,00 % (nouveau CV) 100% (CV actualisé)	70,00%	
Dont nombre de personnes allocataires RSA	9	10	42	9	12	82		
Nombre de personnes ayant réalisé une période de mise en situation en milieu professionnelle (PMSMP)	11	7	13	9	1	41	45	

Nombre de personnes ayant réalisé une PMSMP / nombre de salarié en insertion (BILAN ASP)	5,40%	3,40%	6,30%	4,40%	0,50%	20,00 %	25,00%
Dont nombre de personnes allocataires RSA	9	3	11	7	1	31	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un Cumul d'un CDDI avec une activité salariée (exemple mise à disposition AI, oesu, etc.)	0	9	10	1	12	36	
Dont nombre de personnes allocataires RSA	0	6	8	0	10	24	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un Cumul d'un CDDI avec une activité salariée/ nombre de salariés en insertion (Bilan ASP)	0	4,40%	5,00%	0,50%	6,00%	15,90 %	15,00%
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une autre action de mise en relation avec un employeur de droit commun	3	23	26	2	13	67	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une autre action de mise en relation avec un employeur de droit commun / nombre de salariés en insertion (BILAN ASP)	1,40%	11,00 %	13,00 %	0,90%	6,40%	32,70 %	30,00%
Dont nombre de personnes allocataires RSA	1	15	17	2	10	45	

Points Forts de l'AXE 2 en 2023

Pôle Emploi : 1 référent IAE identifié sur chaque secteur (Bourges, Vierzon, Saint Amand) avec lesquels nous mettons en place mensuellement les comités de suivis. Nous échangeons sur les situations complexes et sur les actions ou événements à venir.

Orientation vers les ateliers de détection de potentiels pour identifier des aptitudes ciblées

Conseiller numérique – aidant connect / à la mise en place d'actions collectives numérique visant l'autonomie de la personne.

PMSMP : Augmentation du nombre de personnes bénéficiaires d'une PMSMP 41 en 2023 et 28 en 2022. Les salariés de l'ACI 2d œuvre sont moins concernés car orientés vers l'intérim en lien avec leur activité/métier.

Tous les personnels de l'équipe CAMPUS ont bénéficié tout au long de l'année d'un temps d'analyse de pratique avec un psychologue du travail pour échanger collectivement sur des situations d'accompagnement complexes. L'action est poursuivie en 2024.

Les salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement individualisé tout au long du parcours d'accompagnement.

Nous avons reconsidéré la préparation à la sortie par rapport au nombre de salariés sortant et l'avons intégré comme un atelier de préparation à la sortie et non plus comme un accompagnement global.

Ateliers FLE en interne, de préparation aux entretiens de recrutement et tests de sélections personnalisés.

L'adhésion au collectif ESS 18 est effective depuis le 1er janvier 2023. Elle renforce les échanges entre structures partenaires.

Mise en place du système d'information MING est opérationnelle depuis juin 2023. L'utilisation de MING nous a amené à repenser le processus d'évaluation des salariés tout au long du parcours. (Cf. tableau ci-dessus).

Axe n° 3 : la formation des salariés en insertion

Objectifs opérationnels	Résultats au 31-12-2023					Global	Objectifs 2024 proposés par la SIAE
	ACI 1	ACI 2	ACI 3	ACI 4	ACI 5		
Ateliers et chantiers d'insertion	Transformation	Environnement	Maraisage	Restauration	Second Oeuvre		
Nombre des salariés en insertion ayant bénéficié d'une formation	10	25	30	3	19	87	85 si maintien du PIC IAE avec les mêmes conditions
Nombre de salariés en formation / le nombre de salariés en insertion (BILAN ASP)	5,00 %	12,00 %	15,00 %	1,50 %	9,00 %	42,50 %	43%
Dont personnes allocataires RSA	6	15	18	3	10	52	
Nombre de formation engagée dans le cadre du PIC IAE	3	6	4	1	7	21	
Nombre de salariés ayant bénéficié des formations organisées dans le cadre du PIC IAE	10	25	30	2	19	86	
Nombre de salariés ayant bénéficié des formations organisées dans le cadre du PIC IAE / nombre de salariés en insertion (BILAN ASP)	5,00 %	12,00 %	15,00 %	1,00 %	9,00 %	42,00 %	43%
Nombre d'heures de formation financées dans le cadre du PIC IAE	270	540	356	90	624	1880	
Nombre d'heures financées dans le cadre du PIC IAE / Nombre de salariés en insertion (BILAN ASP) formés	27h	21,6h	11,9h	30h	32,8	21,6h	21h
Nombre de personnes ayant ouvert leur compte personnel de formation	36	5	34	19	6	96	
Part des personnes ayant ouvert leur Compte Personnel de Formation / le nombre de salariés en insertion (BILAN ASP)	17,00 %	2,00 %	17,00 %	9,00 %	3,00 %	48,00 %	50%
Nombre de personnes ayant bénéficié de la Reconnaissance des savoirs Faire Professionnels						0	
Nombre de personnes ayant bénéficié de la Reconnaissance des savoirs Faire Professionnels / nombre de salariés d'insertion (Bilan ASP)						0	2
Formation conseil régional : nombre d'heures de formation cofinancées							
Avec l'OPCO : nombre	3	6	4	1	7	21	
d'actions de formation prise en charge par l'OPCO							
Avec des entreprises : nombre d'actions de formation concertées.							

Points Forts l'AXE 3 en 2023

Logiciel de suivi MING : saisie des formations des salariés incluses dans MING et incrémentées dans l'ASP.

42 % des salariés ont bénéficié d'une formation soit 10 % de plus qu'en 2022.

Les partenariats avec les organismes de formation sont consolidés (MALUS, AFPA), ce qui permet de mettre en place des actions d'apprentissage spécifiques FOS (vocabulaire technique, consignes etc....) pour accompagner les apprenants dans la réussite de leur parcours de formation.

L'OPCO Uniformation a financé toutes les actions de formation demandées en 2023.

Accent sur la Formation SST : augmentation du nombre de salariés formés en 2023 par rapport à 2022. Formation très prisée des entreprises.

13 salariés bénéficient d'un parcours de formation qualifiante en alternance qui prendra fin en 2024 (7 TP préparateurs de commandes et 6 TP peintre). Actions mutualisées avec les autres structures IAE.

2 encadrants techniques ont été formés « référent RSFP » en 2023

Axe n° 4 : la contribution à l'activité économique et au développement territorial

Objectifs opérationnels	Résultats provisoires au 31-12-2023					Global
	ACI 1 transformation	ACI 2 environnement	ACI 3 marquage	ACI 4 restauration	ACI 5 second œuvre	
Part du CA sur le budget global de l'action (en %)	4	37	13	31	20	21
Accès direct à des marchés publics ne comprenant pas de clauses d'insertion (nombre)	0	4	0	0	0	4
Accès direct à des marchés publics comprenant des clauses d'insertion (nombre)	0	4	0	1	0	5
Accès via la sous-traitance (nombre)	0	2	0	0	0	2
Accès via une réponse conjointe avec d'autres SIAE (nombre)	0	1	0	0	0	1
Accès via une réponse conjointe avec une ou plusieurs entreprises conventionnelles (nombre)	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires lié à l'obtention de marchés publics classiques et clauses	0	96 582	0	60 000	0	156 582
Intervention sur un territoire en difficulté (QPV, ZRR)	oui	oui	oui	oui	oui	
Masse salariale versée (permanents (hors salaires indirects + salariés en insertion ACI)	201 984	737 431	853 136	155 293	444 310	2 392 134
Chiffre d'affaires	12 901	361 173	143 606	60 000	123 942	701 622
Dont particuliers (CA)	575	17 805	92 210		10 513	121 103
Dont entreprise (CA)	6 215	82 252	35 461		3 362	127 290
Dont association (CA)	4 449	81 414	12 299		109 693	207 855
Dont collectivité (CA)	1 662	179 702	3 636	60 000	374	245 374

Points forts Stratégie 2023

Le travail mené sur l'ACI environnement depuis des années a permis de fidéliser une clientèle avec un retour de satisfaction important sur les travaux réalisés ainsi que les coûts. Résultat payant aussi bien dans le milieu des travaux de l'environnement avec Nature 18 devenu en quelques années notre 2eme client le plus important que dans l'entretien des espaces verts.

L'activité à destination des collectivités est importante sur l'environnement.

Installation dans les nouveaux locaux de St AMAND partagés avec le GAS18 mobilités

L'année 2023 a permis un retour sur 12 mois d'activité de la RESTAURATION sur VIERZON, une nouvelle prestation qui a trouvé sa clientèle aussi bien de bénéficiaires que de clients classiques habitués (ou non). Une moyenne de 24 repas par jour sont servi.

2023, c'est aussi l'ouverture de l'ACI transformation soupe à MARCAIS en cours d'année après les travaux du laboratoire et les multiples déboires de la rénovation.

Une activité de production de soupe en cours de test sur le dernier semestre 2023 avec le développement des ventes en début 2024.

L'activité transformation fruits a été très impactée par les travaux du laboratoire avec une perte de production importante (5 mois sans production) associé à des retards d'approvisionnement de nos nouveaux conditionnements.

L'activité maraichage a connu la fin d'un de nos débouchés historiques avec la fermeture de Val Bio Centre, qui représentait jusqu'à 15% de nos ventes.

Pour compenser, nous avons développé la commercialisation via AGRILocal, démarché un nouveau magasin Bio, et commercialisé nos légumes avec la cuisine centrale de Nevers.

L'inscription sur la plateforme « manger bio en région centre » n'a pas apporté de nouveaux débouchés à ce jour.

Des rencontres ont eu lieu fin 2023 pour créer 1 partenariat avec ANSAMBLE en 2024.

Le second œuvre a développé son activité à destination de nouveaux clients (EHPAD, mairie) même si l'activité principale reste à destination des différents services du RELAIS. Nous avons répondu à 2 appels d'offres clausés en 2023 : le 1^{er} est validé et les travaux devraient démarrer en début d'année 2024. En attente de réponse du second marché.

Ouverture en 2024 de notre nouveau site internet avec site de vente en lignes des paniers et des produits transformés.

Les objectifs de résultat de la structure

Objectifs opérationnels	Résultats au 31-12-2023					Global	Objectifs 2024 proposés par la SIAE
	ACI 1 Transformation	ACI 2 Environnement	ACI 3 Marque SIAE	ACI 4 Restauration	ACI 5 Second Cours		
Sorties dans l'emploi durable (1) Nombre et pourcentage* (CDD ou période d'intérim de 6 mois ou plus et CDI, hors contrats aidés ou IAE, fonction publique ou création d'entreprise)	2	4	3	1	0	10 11,24%	12%
Dont personnes allocataires RSA	1	2	3	1	0	7	
Sorties vers un emploi de transition (2) Nombre et pourcentage* (CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois ou contrat aidé chez un employeur hors SIAE)	1	2	5	0	4	12 13,48%	20%
Dont personnes allocataires RSA	1	1	1	0	4	7	
Sorties positives (3) Nombre et pourcentage* (formation pré-qualifiante ou qualifiante, pour une autre SIAE dans une logique de parcours - ACI → AI, AI → EI, EI → ETTI - ou vers une autre sortie que vous avez convenu avec la structure, sur une proposition de sa part, de considérer comme positive)	0	4	6	0	2	12 13,48%	18%
Dont personnes allocataires RSA	0	1	3	0	1	5	
Sorties dynamiques (= 1 + 2 + 3) Nombre et pourcentage*	3	10	14	1	6	34 38,2%	50%
Dont personnes allocataires RSA	2	4	7	1	5	19	
Nombre de sorties examinées retenue pour le calcul des sorties	7	21	38	4	19	89	
Nombre total des sorties	9	24	45	4	19	98	
Dont personnes allocataires RSA	5	14	27	3	13	62	

Points Forts AXE 4 en 2023

Le taux de sorties dans l'emploi durable est supérieur à celui de 2022 et proche de l'objectif fixé en 2023 (11,24% pour 12%)

Le taux de sortie en emploi de transition est supérieur de 5% à celui de 2022 même si l'objectif de 20% n'est pas encore atteint, 5 salariés de plus sont concernés.

L'utilisation du logiciel MING (sur 6 mois) permet une lecture commune du référentiel de l'IAE et donne des éléments de bilan et d'analyse plus accessibles.

Des ateliers «emploi» prévus dans la dernier bilan sont mis en place : internes avec notre référente entreprises et externes avec l'agence d'emploi temporaire Synergie qui vient dans nos locaux

Cette année, 4 des salariés restés sur une période inférieure à 3 mois et donc non comptabilisés dans le bilan ASP sont pourtant sortis vers l'emploi de transition ou la formation. Notre taux de sortie dynamique serait alors de 40,86 %

Difficultés /Axe d'amélioration proposé pour 2024

Comme en 2022 les salariés ne relèvent pas ou peu des critères d'éligibilité des contrats aidés proposés.

Le taux de sorties positives est inférieur à celui de 2022 en particulier sur les formations. Les formations DEFI proposées en 2023 présentaient des prérequis plus exigeants qu'en 2022 ne correspondant pas ou peu au profil des salariés (mobilité, niveau de français, santé). Les salariés accueillis en 2023 avaient pour la majorité des problématiques sociales importantes à traiter en priorité.

Eléments de réflexions :

Augmenter les sorties vers l'IAE et notamment les ETTI du Cher

Maintenir la dynamique des actions Sève emploi sur tout le département.

Optimiser l'utilisation de MING

Poursuivre les travaux du groupe de travail « conduites addictives et organisation du travail » initiés en 2023 pour notamment identifier les salariés à accompagner dans ce cadre dans le respect de charte ESPER dont nous sommes signataire.

Le parcours moyen d'un salarié en insertion a augmenté de 2 mois par rapport à 2022 (de 273 jours à 333 jours)

2.Bilan ALJ

1. Présentation du dispositif

Le dispositif Accès Logement Jeunes vise à permettre l'accès au logement autonome tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé vers l'emploi afin d'obtenir des ressources. C'est un dispositif d'accès au logement pour les jeunes de -26 ans sortants de CHRS.

Le dispositif a été mis en place fin décembre 2018 et les premiers contrats d'activités ont été signés début janvier 2019.

Les critères d'accessibilité au dispositif sont :

- La capacité à habiter
- La projection vers de possibles ressources avec la mise en place d'un projet professionnel
- L'adhésion au dispositif avec un contrat d'activité et un contrat de location en colocation
- Ne pas être en emploi durable (formation diplômante/qualifiante couvrant la moitié de la durée d'accompagnement ou un CDD de 6+mois/CDI)

Suite à un entretien de préadmission avec le Référent Insertion Professionnelle, un travailleur social du pôle accompagnement logement et après accord de la commission, un contrat d'activité incluant un projet personnalisé d'accompagnement à l'emploi ainsi qu'un contrat de location en colocation sont signés par le jeune afin d'adhérer au dispositif.

La durée de l'accompagnement renforcé à l'emploi est conclue pour 12 mois et reste ajustable.

1. Les orientations



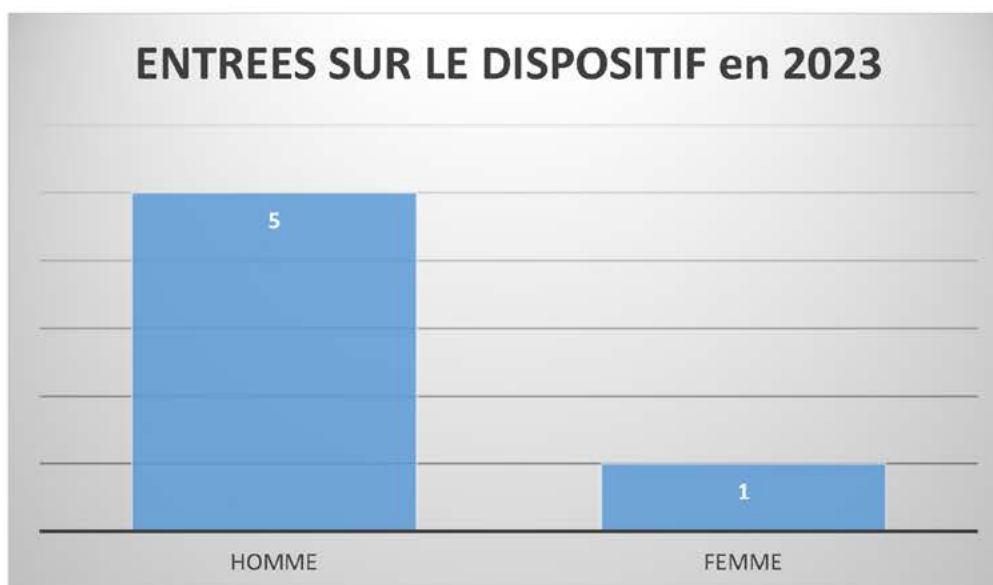
En 2023, les principales orientations proviennent principalement du CHRS Le Relais. Le CHRS Les Lucioles a orienté une personne.

Le nombre de suivis restent stables d'une année sur l'autre.

En 2023, on note une baisse du nombre d'orientations : 7 orientations ont été traitées, dont 6 ont été validées et 1 classées sans suite pour refus du logement proposé.

Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023, 17 jeunes (13 hommes et 4 femmes) ont été accompagnés dans le dispositif Accès Logement Jeunes, dont 3 jeunes ont eu une fin de parcours anticipé (problème de comportements liés au logement, rupture de contact ou exclusion).

L'admission



Des difficultés de disponibilités de logements afin d'intégrer rapidement le dispositif sont toujours à souligner. Néanmoins le délai d'intégration est conditionné au logement. **Le délai moyen représente 1.9 mois pour l'année 2023 ce qui est en légère baisse par rapport à l'année précédente.**

2. L'accompagnement vers et dans le logement

Une fois la validation de la commission, **la préparation de l'accès au logement** est mise en place et revêt 3 phases d'accompagnement : l'accès au logement et l'accompagnement social et administratif, la capacité à payer son loyer et les charges afférentes.

1. La personne est rencontrée par le Pôle Logement et le CIP afin de confirmer l'entrée au sein du dispositif. Sur la partie logement, la capacité à habiter et l'acceptation d'une colocation sont évaluées. Une visite de logement est ensuite proposée, ainsi qu'une rencontre avec le futur colocataire. Si la personne confirme son souhait, la demande de logement est ensuite mise en place afin de la soumettre à la commission d'attribution des logements. Un certain nombre de démarches (demande d'APL, demande de FSL) seront effectuées.

Une fois le logement attribué, une demande d'aménagement avec le mobilier et l'équipement nécessaire est demandée afin que les personnes aient le nécessaire le jour de leur entrée.

Une signature conjointe des contrats d'accompagnement est fixée entre le CIP, le pôle logement et le bénéficiaire. Lors de ce rendez-vous, nous remettons le livret d'accueil

Un contrat de sous-location est signé entre le ou les colocataires, avec un état des lieux entrant. Leur emménagement se fera suite à cela. Une fois **la personne installée** dans son logement, les deux dispositifs conjoints peuvent ainsi commencer à se mettre en place.

2. L'accompagnement social auprès du public ALJ a pour finalité une totale autonomie sur le logement. Pour cela, nous maintenons un lien régulier, notamment en visite à domicile, pour les aider dans les différentes démarches administratives liées au logement et autres si nécessaires.

Dès l'entrée sur le logement, les démarches prioritaires sont :

- Constituer la demande d'APL
- Effectuer les changements d'adresse
- S'assurer de l'ouverture et/ou de la mise à jour des droits santé (CSS ou Mutuelle)

Tout au long de l'accompagnement, nous soutenons la personne dans ses autres démarches administratives telles que les déclarations d'impôts, l'ouverture de compte bancaire, démarches préfectures le cas échéant...

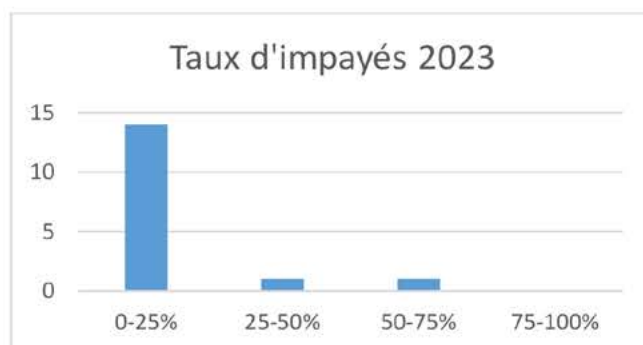
Un travail éducatif est mené aussi sur la gestion d'un budget, nécessaire au maintien dans un logement : paiement du loyer et du forfait énergie, lecture et compréhension d'une quittance, élaboration d'un budget mensuel, priorisation des dépenses....

Dès que la situation professionnelle est stable, nous travaillons avec la personne son futur projet d'habitation. Des demandes de logement social sont déposées auprès des bailleurs publics, d'ASSIMMO, de la plateforme ALL 'In, pour ceux qui ne souhaitent pas faire glisser leur bail sur le logement actuel.

Dès l'attribution d'un logement, nous soutenons la personne dans les différentes démarches liées à un déménagement : rédaction d'un préavis, changements d'adresse, souscription d'une assurance habitation...

3. L'accompagnement sur le dispositif doit permettre un travail autour du budget de manière à favoriser le maintien dans le logement. Malgré le travail effectué par l'équipe, nous relevons un taux d'impayés sur le dispositif, dû notamment aux faibles ressources à l'entrée dans le logement.

En 2023, nous avons **un taux d'impayés de 11 % sur les 16 personnes** qui ont été sur le dispositif sur l'année. Ce taux est en légère baisse par rapport à l'année 2022. Le taux d'impayé le plus élevé est de 69,50 % qui s'explique par le classement dans la catégorie « indécents » du logement ce qui engendre le non versement de l'APL pour ce jeune ; et 8 personnes ont un taux d'impayés à 0. Sachant que sur ces 8 personnes, 3 sont entrés sur la fin d'année et n'ont pas encore de loyer appelés pour l'année 2023.



Le service relève que sur ce dispositif, le paiement du loyer est parfois laborieux et un travail important auprès des jeunes doit être fait notamment sur la prise de conscience du passage d'hébergement à logement avec tout ce que cela implique.

3. Les chiffres clé de l'année 2023

Volet logement

Sur l'année 2023, 6 personnes ont quitté le dispositif ALJ :

- 1 personne est sortie en logement autonome.
- 1 personne à bénéficier d'un glissement de bail.
- 1 personne est sortie sur un CHRS.
- 3 personnes ont eu une fin de parcours anticipée (problème de comportements liés au logement, rupture de contrat).

Pour précision 2 jeunes devraient bénéficier d'un glissement de bail au cours du premier trimestre 2024.

Au 31 décembre 2023, **11 personnes sont accompagnées sur le dispositif ALJ : 7 hommes et 4 femmes dont trois ont des enfants.**



4. L'accompagnement vers et dans l'emploi

Effectif du nombre de jeunes du 01/01/2023 au 31/12/2023



L'entretien d'admission est organisé en tripartite avec un travailleur social du pôle logement, le CIP du service CAMPUS et le bénéficiaire. Lors de cet entretien, le livret d'accompagnement est signé et le dispositif est expliqué dans son intégralité.

Un deuxième rendez-vous est fixé pour établir le projet personnalisé d'accompagnement à l'emploi, le jeune prend connaissance de l'outil numérique permettant un guidage tout au long de sa prise en charge sur le dispositif Accès Logement Jeunes. Cet outil permet de mettre en place et de réaliser le projet d'insertion professionnelle du jeune.

Il permet au référent en Insertion Professionnelle de synthétiser l'intégralité des démarches effectuées avec le jeune lors de son accompagnement.

Voici les différents axes d'accompagnement à l'insertion professionnelle :

L'emploi	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner l'insertion vers l'emploi (CV/mise en relation avec les entreprises/techniques de recherche d'emploi/PMSMP)
La formation	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner dans la réalisation du projet de formation (PMSMP/préparation aux tests/prescription)
Le suivi partenarial	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner et co-construire le projet avec les partenaires/suivi emploi et formation régulier tout au long du parcours
Le budget	<ul style="list-style-type: none">• Aide alimentaire via l'épicerie du Relais et les partenaires extérieurs• Solliciter les aides du CCAS pour le maintien du projet / maintien de l'emploi
La mobilité	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des dossiers de demande de financement au permis de conduire / permis AM• Aider à l'entraînement du code de la route
Le numérique	<ul style="list-style-type: none">• Animer des ateliers numériques liés à l'emploi et à l'utilisation de l'outil numérique
Les droits et devoirs du salarié	<ul style="list-style-type: none">• Expliquer la législation liée aux contrats de travail et les droits et devoirs en tant que salarié / stagiaire de la formation
Les ateliers	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner sur des forums/Job dating/ateliers liés à l'emploi et la formation/ERE

2. Le parcours

L'accompagnement et la mise en œuvre du projet personnalisé d'accompagnement se fait avec le jeune sur une prise de conscience de la réalité et la faisabilité du projet avec les compétences et points d'améliorations si besoin, afin de mener à terme celui-ci.

Un test de positionnement est effectué à chaque début de parcours afin de ne pas perdre de temps et mettre le jeune en situation active d'insertion avec des objectifs à atteindre et des démarches à effectuer, le plus possible en autonomie.

Chaque parcours reste individualisé et adapté au niveau de formation, au niveau de langue ainsi qu'à la capacité à accéder à l'emploi ou à la formation de chacun. Le but étant de responsabiliser au maximum le jeune, de lui faire prendre conscience de la réalité du marché du travail avec ses contraintes et obligations.

Des entretiens individuels hebdomadaires sont fixés avec le jeune afin de faire un point de situation et d'évolution du projet professionnel avec des ajustements si besoin. Le projet professionnel est évolutif, il peut être modifié à tout moment en fonction des capacités et avancées du jeune.

Un suivi téléphonique intensif permet également de garder un lien avec le jeune et faire preuve de réactivité dans la réalisation de son projet.

Pour les jeunes non-francophones, des cours d'apprentissages de langue française sont une priorité pour faciliter l'accès à un emploi ou une formation. Les formations proposées dans le cadre du Pôle régional de formation permettent aux jeunes de progresser à l'oral mais l'acquisition de l'écrit nécessite plus de temps.

Cette difficulté ne permet parfois pas au jeune d'accéder à une formation qualifiante/diplômante alors que l'emploi peut être accessible.

Un travail en partenariat avec les référentes formation du Conseil Régional autour de l'accès en formation de ce public jeune et se poursuivra en 2024.

Les jeunes n'ayant ni emploi ni formation en cours sont orientés 2 journées par semaine sur l'Espace de Réentraînement à l'Emploi du Relais (ERE) afin de (re)travailler les aptitudes liées au monde du travail (ponctualité, rythme de travail, respect des consignes, travail d'équipe...)

L'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante/diplômante reste la finalité du projet professionnel.

3. Les chiffres clé de l'année 2023

75% : Le taux de sorties positives en 2023 (CDI/contrat +6 mois ou formation qualifiante/diplômante)

➡ Légèrement supérieur à l'année 2022 (72%)

93% : Le pourcentage de jeunes ayant obtenu au minimum un contrat de travail en 2023.

➡ Jeunes à l'emploi en hausse par rapport à l'année 2022 (+21%)

60% : Le pourcentage de jeunes ayant suivi ou obtenu une formation qualifiante/diplômante ou préparatoire à l'emploi en 2023.

➡ Une hausse des formations qualifiantes/diplômantes par rapport à 2022 (+33%)



4. Conclusions

Sur l'année 2023, le service Pôle logement, en lien avec le service insertion vers l'emploi, a pu mettre en place des temps collectifs : un atelier cuisine, un atelier sur le logement avec en support le jeu KIJOULOU et une sortie au match de basket des Tangos avec des bénéficiaires d'autres dispositifs de l'Association. Il reste difficile de mobiliser les jeunes pour diverses raisons (garde d'enfants, horaires de travail décalés...), néanmoins il nous paraît opportun de mobiliser plus les jeunes sur du collectif en début d'accompagnement, moment où ils sont isolés et ont besoin de lien social plutôt qu'en milieu de parcours où la disponibilité est moins importante du fait de l'intégration en emploi ou en formation.

3. Bilan Pôle intégration Dispositifs réinstallés et relocalisés dans la NIEVRE - 58

Le pôle Intégration, constitué d'une diversité de professionnels, offre un accompagnement complet à l'insertion, adapté aux besoins des bénéficiaires et aux services disponibles dans la Nièvre. Le partenariat déjà en place a été fortement mobilisé, impliquant le Service public de l'emploi, les organismes de formation, l'OFII, et les différents partenaires.

Nous avons également mené une prospection des entreprises tout au long de l'année, participant à des événements locaux et ciblant spécifiquement des secteurs tels que les SIAE, les entreprises du BTP, de l'hôtellerie-restauration, en réponse à des projets professionnels clairement identifiés.

I. Dispositif réinstallés 58

A. Caractéristiques du public

En 2023, 50 bénéficiaires ont bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel en parallèle de l'accompagnement social prodigué par les travailleurs sociaux du service. Parmi eux 22 hommes et 28 femmes âgés de 16 à 55 ans, originaires d'Afrique du Nord, d'Afrique Centrale, du Moyen-Orient.

27 ont bénéficiés d'un accompagnement régulier suivant le diagnostic socio-professionnel établi lors de l'orientation. Un parcours individualisé est ensuite proposé en fonction des besoins de chacun (FLE, projet professionnel, dispositifs de formation et emploi).

Pour un des bénéficiaires, l'accompagnement vers un projet d'emploi n'est pas envisageable (problème de santé et situation personnelle incompatible) mais néanmoins il est accompagné pour

obtenir l'allocation minimum vieillesse (allocation SASPA) pour les personnes ne relevant pas du système d'assurance vieillesse français.

Les 16-25 ans représentent 42% des bénéficiaires accompagnés avec des suivis généralement plus réguliers et plus intensifs.

B. Le FLE

1. Enjeux, Orientation et Territoire

Dans la Nièvre, pour les personnes non-Francophones, les enjeux de l'accompagnement vers l'emploi portent dans un premier temps en l'acquisition du Français. L'obtention du niveau A2 constitue le minimum requis par le service public de l'emploi pour l'accès aux offres de formation et aux dispositifs d'insertion.

Une fois la délivrance du premier récépissé de demande de titre de séjour, l'équipe CIP- travailleurs sociaux veille attentivement à la mise en place des rendez-vous OFII pour la signature du CIR, à l'intégration des bénéficiaires aux cours OFII obligatoires pour l'obtention du niveau A1. Le planning des cours est organisé avec le public et l'organisme de formation en fonction de leur mobilité, de leurs besoins et des contraintes familiales. Il est nécessaire ensuite de s'assurer à ce que les journées civiques soit effectuées et que l'intégration sur un dispositif A2 se fassent de manière fluide et le plus rapide possible.

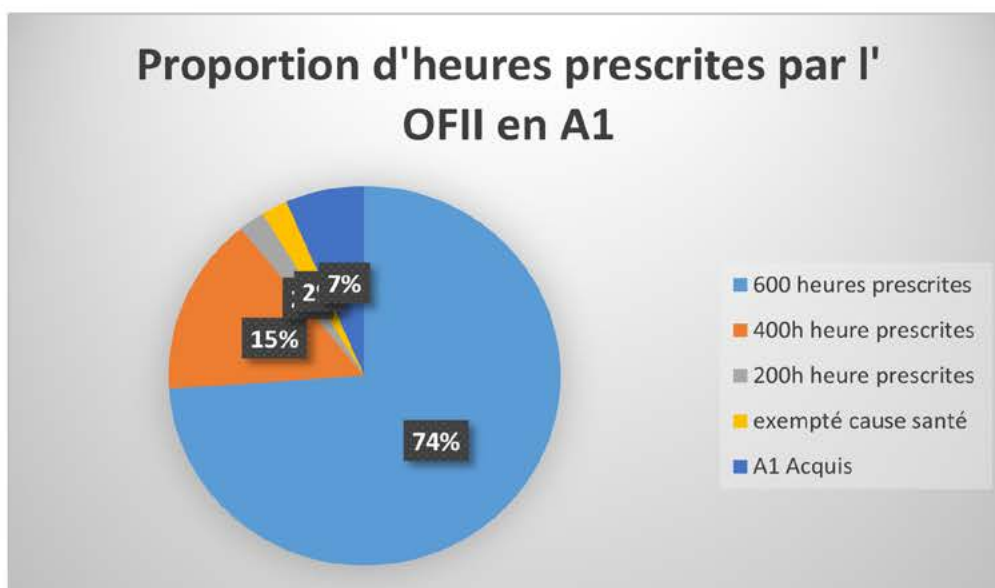
Certains bénéficiaires qui ne valident pas le niveau A1 (personnes peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine) ne peuvent accéder à une entrée en session A2.

L'AFPLI est alors mobilisé pour que les bénéficiaires intègrent quelques heures d'apprentissage. Selon le niveau des personnes, cette association dispense des heures de FLE à hauteur de 2 ou 3 heures hebdomadaires.

Chiffres clés de l'accès au FLE :

Année d'accompagnement	2023
CIR signée	40
Niveau A1 non acquis à l'arrivée sur le territoire	43
Niveau A1 acquis à l'arrivée sur le territoire	3
Niveau A2 acquis à l'arrivée sur le territoire	2
Intégration cours de FLE A1	39
A1 Acquis pendant l'accompagnement	31
A2 Commencé pendant l'accompagnement	15
A2 Terminé	4

2. Les heures OFII



Les données illustrent les niveaux en français des bénéficiaires du dispositif réinstallé. 75 % d'entre eux se voient attribuer 600 heures de formation. La plupart des personnes ont été peu scolarisé et certains sont analphabètes. Dans leur situation, le parcours d'apprentissage sera long et la durée d'accompagnement du dispositif n'est pas suffisante pour mettre en œuvre un projet professionnel viable et cohérent.

Les participants qui n'atteignent pas le niveau A1 à la fin de leur parcours OFII sont automatiquement dirigés vers des associations proposant des cours de Français Langue Étrangère (FLE). Cette démarche vise à préserver leurs compétences linguistiques acquises tout en leur offrant la possibilité de continuer à progresser. 11 personnes sur 50 ont profité de cette initiative.

3. Accès au niveau A2

A l'heure actuelle, Forum Formation dispense des sessions de cours de 100 heures en vue du A2.

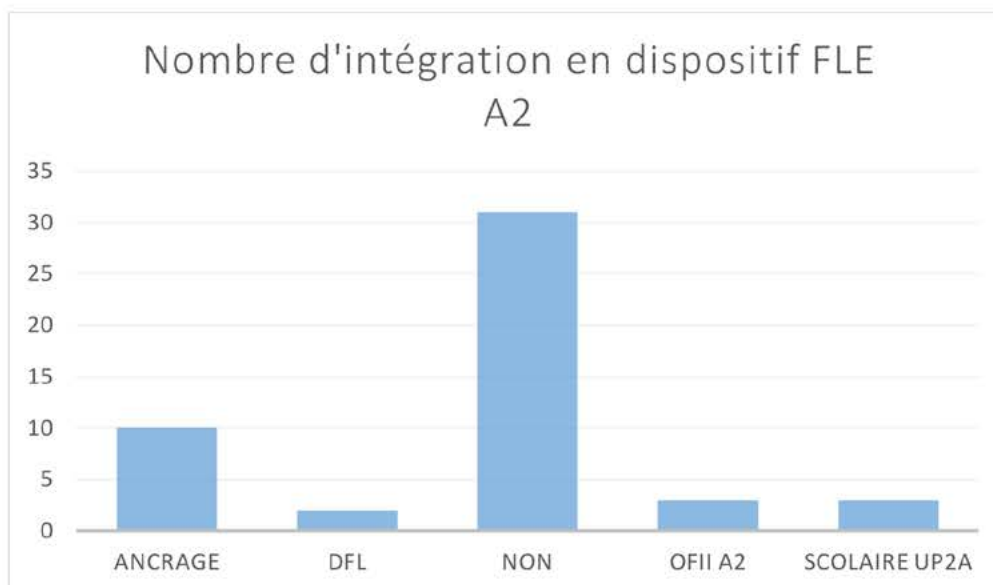
Le dispositif Ancrage, d'apprentissage de FLE rémunéré a pris fin en décembre 2023. Il était le seul dispositif rémunéré à proposer des qualifications A2 sur le territoire.

Il existe également le dispositif de formation linguistique porté par la FOL, qui forme des personnes mais à la marge car le public prioritaire doit relever de l'illettrisme et non du FLE

En 2023, Pôle emploi a organisé 3 sessions de formation FLE à visée professionnelle où il est possible d'accéder au niveau A2, offre disponible uniquement pour les demandeurs d'emplois inscrits.

Les solutions d'apprentissage en ligne restent une solution complémentaire et proposée au public afin de les aider à compléter leur apprentissage. Il s'agit de Moocs de l'AFPA, de l'application TV5 monde, Happy FLE et J'apprends.

Le tableau ci-dessous présente la proportion de personnes accompagnées en 2023 qui ont intégré un dispositif FLE A2 ou plus dans l'année :



Il est important de souligner que la qualité du partenariat instauré avec les organismes de FLE permet d'améliorer l'intégration sur les dispositifs et facilite parfois les modalités des cours (Adaptation de planning selon le profil des personnes, suivi des inscriptions au A2, etc...).

Les 3 parcours francophones inscrits aux Services Publics de l'Emploi (SPE) ont bénéficié plus facilement d'un accompagnement de remise à niveau. Toutes ces personnes ont été intégrées soit dans un dispositif pré-qualifiant, soit dans un programme d'accompagnement renforcé vers l'emploi. Parmi les 3, 1 personne a réussi à intégrer une formation qualifiante. De plus, ces personnes montrent une implication sociale plus marquée, notamment par leur participation à des activités socialisantes telles que le sport, la culture, et les centres d'accueil de loisirs pour les enfants. Ils sont également plus actifs dans les actions liées à l'emploi, comme les visites d'entreprise, la participation à des forums, et les séances d'information collectives.

C. Focus sur les 16-25 ans

1. *Scolarité et retour en formation professionnelle*

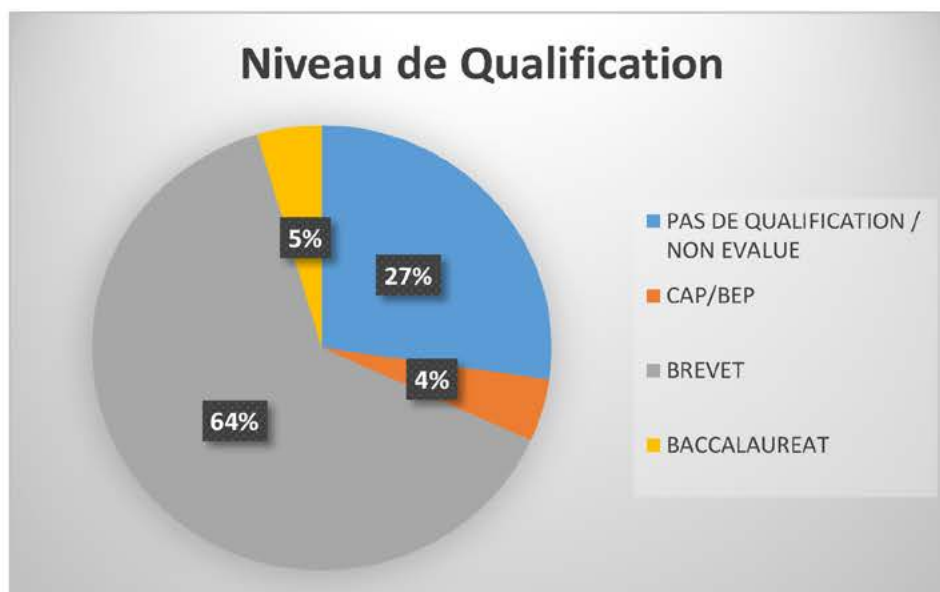
Pour les moins de 18 ans, le CIO est le partenaire incontournable pour les orienter, dès leur arrivée, dans les collèges et lycées en section UP2A en passant les tests du niveau du CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des allophones nouvellement arrivés).

4 jeunes ont intégré l'UPE2A cette année en fonction de leur niveau et 2 ont été réorientés vers des dispositifs plus adaptés : cours OFII du fait de l'atteinte des 18 ans, et promo 16-18 par manque de place.

4 jeunes de moins de 18 ans n'ont pas pu accéder à la scolarité, ou à une scolarité inadaptée à leur âge, du fait d'une erreur d'identification de leur âge exact lors des audits de l'OFPPA. Ce problème est difficile à régulariser sur le champ administratif.

5 Jeunes dont 2 âgés de moins de 18 ans ont poursuivi leur scolarité en Lycée et 1 jeune en collège.

2. Niveau de qualification du public 16-25 et orientation



95% du public possède un niveau infra bac et 27% n'ont pas de qualification.

En ce qui concerne la reprise d'étude, 3 personnes ont pu réintégrer une scolarité dont 2 en Lycée (Bac pro commerce et 2nde Générale) et 1 en collège 4^{ème} UPE2A.

Le graphique démontre que les jeunes sont davantage concernés par une orientation en formation qualifiante. Cependant le niveau de français minimum requis, reste un frein pour la plupart des jeunes accompagnés. Le projet est donc travaillé en ce sens avec les partenaires et organismes de formations proposant une offre de formation FLE adaptée ou des dispositifs de pré-qualification.

- 1 jeune a bénéficié d'une orientation vers un titre professionnel de l'AFPA
- 12 Jeunes ont intégré un dispositif d'accompagnement renforcé dont 1 dispositif de pré-qualification en CFA et 3 dispositifs AFPA en lien avec la définition du projet.

3. Accompagnement socio-professionnel des 16-25 ans

Dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel, la Mission locale est également un acteur incontournable. Ainsi le partenariat déjà initié s'est considérablement renforcé par des actions conjointes, un partage d'informations et des échanges réguliers au sujet des bénéficiaires communs. Une convention partenariale est en cours de rédaction.

Désormais, l'inscription est effectuée systématiquement dès l'arrivée des jeunes afin de mettre en place un parcours concerté impliquant le conseiller de la Mission Locale, le bénéficiaire, et la CIP du Relais. L'accompagnement est ensuite mis en place, et l'offre de droit commun est déployée pour les jeunes, incluant des informations collectives, des stages, des visites d'entreprise, et l'intégration de dispositifs d'insertion.

Le dispositif CEJ (contrat d'engagement jeunes) offre une structure pour accompagner les jeunes, leur permettant d'accéder à des ressources essentielles, de participer à des activités collectives avec leurs pairs, et de s'approprier la culture française, en particulier dans le contexte professionnel.

D'autres partenaires majeurs pour la jeunesse ont été rencontrés et mobilisés dont les CFA Bâtiment de Bourgogne qui proposent des prépa-apprentissage avec du FLE intégré et des CAP en 3 ans.

LE CFA C2M accepte tout public avec un contrat de travail et met en place des cours de FLE sur les temps techniques. Des temps de visite et d'immersion dans les CFA sont ouverts à notre public.

Le Partenariat avec les vergers du Monde a également permis, des visites d'entreprises viticoles et horticoles, ainsi que l'accès à un stage dans le monde équin.

L'AFPA a également adapté son parcours promo 16-18 pour une jeune afin de créer une continuité d'accompagnement.

Mesures ou dispositifs d'insertion mobilisés pour les 16-25 ans :

Année d'accompagnement	2023
Effectif ayant bénéficié d'un accompagnement FLE – EMPLOI - FORMATION	21
Dispositif d'insertion (CEJ , Prépa apprentissage, Promo 16-18)	5
Intégration dispositif FLE rémunéré (Ancrage)	8
Intégration dispositif pré-qualifiant	2
Immersion en Entreprise, Stages	5
Inscription au service Public de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi, PLIE)	16
Visite d'entreprise	9
Participation Information Collective	6
Ateliers Prescrits / Mise en action structurelle	12
Outils TRE (CV, LM)	11
Mise en relation Emploi	4
Entretien d'embauche	3
Emploi (CDD, CDI, Intérim)	0
Bénévolat	6
Activité Socialisatrice dont le Sport	15
Aide financière liés à la Mobilité ou la Citoyenneté	7
Acquisition permis de Conduire	1
Acquisition Mobilité Douce	2
Bilan de Santé CPAM	4
Constitution de dossier MDPH	1

D. Les profils d'employabilité : projets professionnels et niveaux de qualification des bénéficiaires.

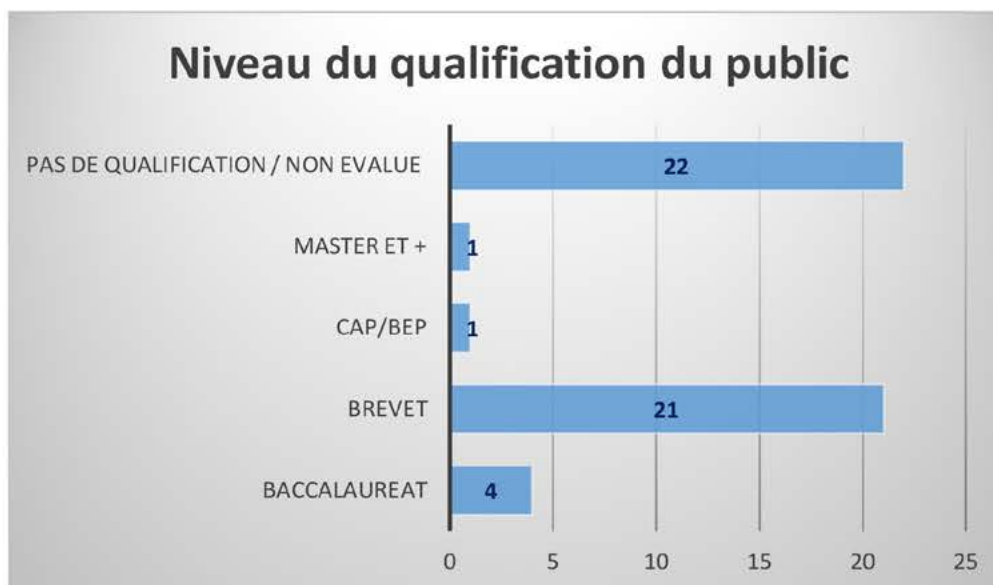
- 21 bénéficiaires avaient des situations professionnelles avant leur arrivée en France.
- 10 personnes étaient en situation de scolarité et 8 femmes étaient mères au foyer.
- 29 Personnes ont pu faire émerger un projet professionnel pendant l'accompagnement.

1. Le projet professionnel et les niveaux de qualification.

Les vulnérabilités ne permettant pas le travail du projet professionnel à long ou moyen terme, il s'agit la plupart du temps de freins liés à la santé, à l'isolement et la garde d'enfants.

Ci-dessous un tableau représente les proportions des niveaux de qualification du public.

Il permet de révéler que la plupart du public relève d'un niveau infra III et que 47 % du public ne possède aucune qualification. Ces données démontrent qu'en France, l'accès à un niveau de qualification permettant l'intégration vers l'emploi sera d'autant plus long à mettre en œuvre, ou conditionnent les bénéficiaires à se tourner vers des métiers peu qualifiés.



2. La mobilité :

La totalité du public Réinstallé bénéficie de la réduction financière de l'agglomération de Nevers pour circuler avec les Bus. Ils ont également grâce au bénéfice de la C2S de la CPAM, une réduction tarifaire sur le TER. Ces aides sont demandées par l'équipe du pôle intégration dès le début de la prise en charge.

- 4 personnes ont accédé à un prêt de vélo par notre association en lien avec le partenariat de l'ASEM (Les acteurs solidaires en marche – régie de quartier)
- 4 personnes avaient un permis de conduire étranger à l'arrivée. 1 seul bénéficiaire a pu faire une demande d'échange,
- 6 personnes ont obtenu, suite à leur inscription au SPE, une aide pour le financement du permis de conduire,
- 3 personnes ont obtenu le code de la route en France,
- 3 personnes sont en préparation du code de la route à la sortie du dispositif,
- 2 personnes ont réussi l'examen du permis.

3. L'accompagnement vers l'emploi et la formation

Dans le cadre de l'accompagnement du public qualifié en 2023, 4 équivalences de diplôme sont envisagées dont 1 en cours.

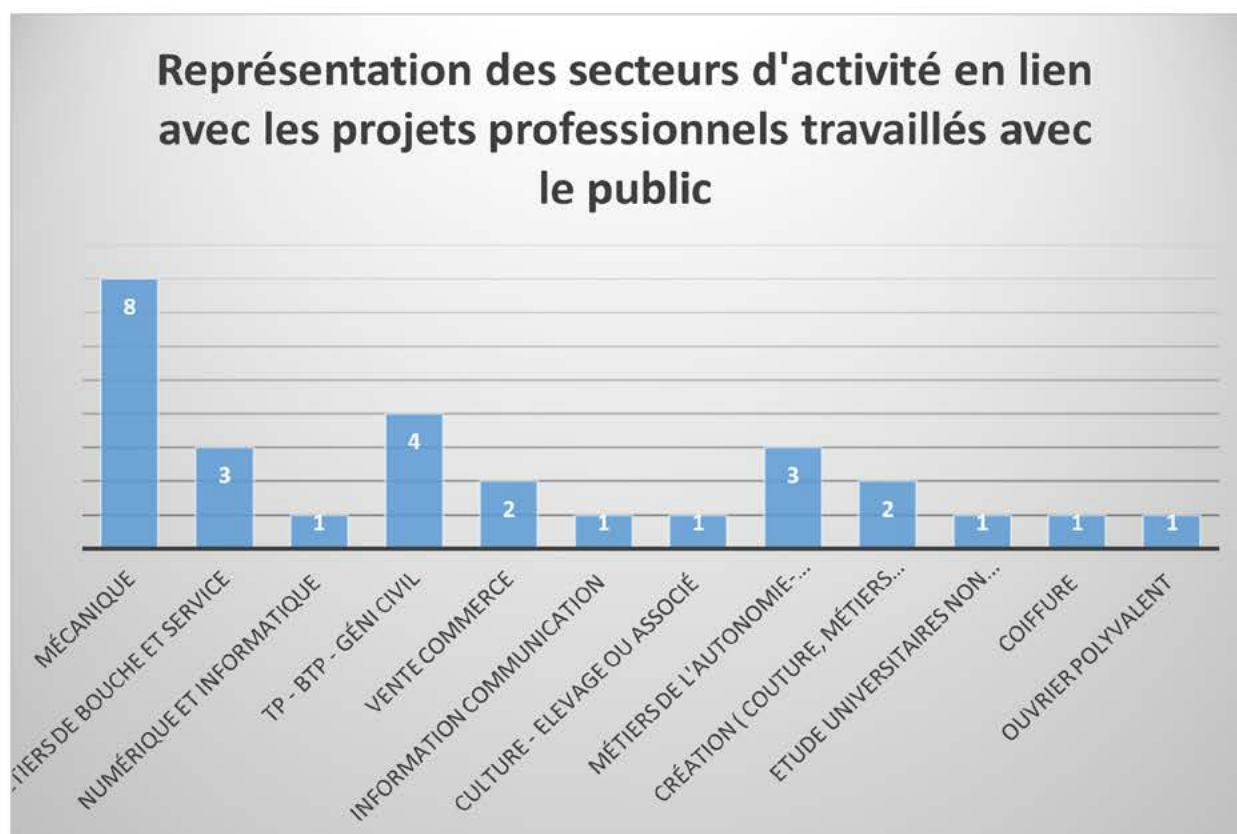
- 4 bénéficiaires ont intégré une formation qualifiante ou bien réintégré un parcours scolaire.
- 2 personnes ont émis le souhait d'intégrer un DAEU pour une équivalence BAC
- 1 personne souhaite reprendre un parcours universitaire via un DU Passerelle.

Les universités disposant de ces formations ne se trouvent pas dans la Nièvre, aussi le sujet de la mobilité et l'éloignement familial représente un obstacle psychologique ou culturel à travailler avec le bénéficiaire et sa famille.

7 personnes ont été orientées sur des dispositifs pré qualifiants tels qu'Ancrage (FOL), prépa compétence (AFPA), FLE a visée pro (ONLIFORMAPRO), Prépa- apprentissage parcours 4 (CFA), l'E2C. Cependant certains dispositifs ne bénéficient pas de modules FLE.

4. Les secteurs d'activités identifiés

Parmi les projets travaillés le tableau suivant permet d'illustrer la sectorisation des activités : la Mécanique, le TP-BTP, les métiers de l'autonomie et les métiers de bouches sont les plus représentés. Nous pouvons qu'il 'agit pour 3 de ces 4 secteurs de métiers en tension sur le territoire.



Les outils d'intégration vers l'emploi ont été déployés avec le service public de l'emploi et les partenaires au service des bénéficiaires :

- 7 PMSMP ont lieu, dans le but de découvrir de métiers ou bien de conforter la vision du métier par le bénéficiaire.
- 18 orientations vers la Mission Locale ont été faites ont donné lieu à des signatures de dispositifs d'accompagnement PACEA et de CEJ contribuant à la socialisation des jeunes par des temps fort en collectifs entre pairs.

- 23 personnes ont été inscrites à Pôle Emploi, cela afin de pouvoir bénéficier de formation FLE à visée pro, d'aide dans la recherche d'emploi, de demande d'aide financière pour le permis de conduire, de prescription vers des dispositifs d'accompagnement.
- 14 personnes ont bénéficié d'un dispositif d'insertion.
- 11 Personnes ont bénéficié de visites d'entreprises ou d'organismes de formation, organisées par Le Relais ou en partenariat avec le SPE.
- 9 personnes ont participé à des informations collectives sur des recrutements ou bien des dispositifs de formation.
- 15 personnes ont pris part à des actions structurelles ou bien des ateliers organisés par les partenaires de l'emploi.
- 3 personnes ont assisté à un recrutement ou un entretien d'embauche.
- 10 personnes ont travaillé des savoirs- être et compétences professionnelles dans le cadre d'activités bénévoles.

Un 1^{er} atelier d'actualisation du compte Pôle Emploi a été proposé à plusieurs reprises et un 2^{ème} atelier portant sur les représentations et le travail dans le secteur des métiers de l'autonomie.

Les personnes du dispositif Réinstallé n'ont pas bénéficié de contrat de travail pendant l'accompagnement. Cela s'explique en partie par la présence encore trop nombreuse de freins à la fin de la période d'accompagnement.

Freins cumulatifs selon le profil de certaines personnes, en voici la liste :

Les différents freins à l'insertion socio-professionnelle	Les différentes vulnérabilités marquantes dans l'accompagnement
Maîtrise du français insuffisante	Santé/ Handicap
Acquisition longue de la langue	Posture culturelle liée à la Femme
Age avancé profils travailleurs séniors	Croyances culturelles
Le manque de mobilité	Rôle d'aidant pour un membre de la famille
Le manque de qualifications	L'Age
Le problème de garde d'enfant	Les fragilités psychologiques liées au vécu
Etat de Santé	
Isolement	
Analphabétisme	

E. Conclusion

L'accompagnement à l'emploi des bénéficiaires du dispositif Réinstallé est renforcé pour mieux répondre aux besoins spécifiques. L'objectif est d'adapter et d'anticiper les besoins d'accompagnement tout en facilitant l'apprentissage du français, afin d'améliorer la dynamique globale et une meilleure compréhension des démarches liées au projet professionnel.

L'apprentissage du FLE reste un enjeu majeur pour déterminer l'orientation professionnelle. On peut constater qu'en 2023 la durée d'intégration dans les dispositifs de FLE (OFII, Formations PRF et associatives) a été largement réduite, ce qui permet aux bénéficiaires de rentrer dans un processus de projet d'intégration global.

Le renforcement du partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation a permis une meilleure connaissance de ce public et de mieux identifier les dispositifs appropriés à leur parcours. L'objectif d'orienter le public vers les services du territoire s'est amélioré, avec une meilleure reconnaissance et sollicitation de la part des partenaires pour collaborer efficacement dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Il est essentiel de poursuivre le travail en partenariat avec les organismes de formation pour les sensibiliser aux spécificités du public et trouver des solutions communes.

II. Dispositif Relocalisés 58

L'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du dispositif Relocalisés dépend de plusieurs facteurs situationnels à leur arrivée.

Ainsi, une évaluation socio-professionnelle des besoins d'accompagnement, couvrant le Français Langue Étrangère (FLE), l'emploi et la formation, est réalisée dès l'arrivée de chaque personne en âge d'être accompagnée.

A. Caractéristiques du public

23 personnes, âgées entre 16 et 55 ans ont bénéficié de l'accompagnement socio-professionnel dans le cadre du dispositif. Parmi ces 23 personnes, 15 ont eu un accompagnement régulier en fonction de leurs besoins.

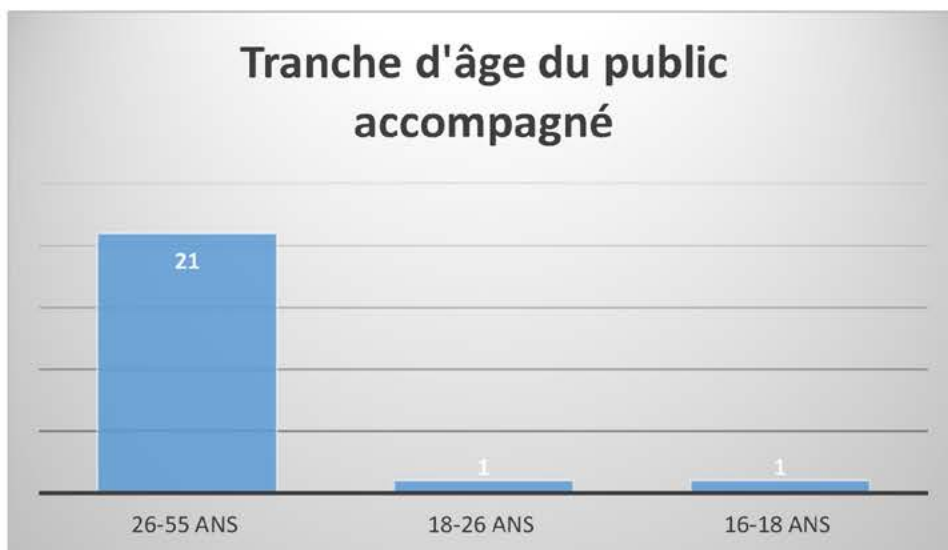
La composition moyenne des cellules familiales est de 2.75 personnes. Sur les 23 bénéficiaires 10 sont des femmes isolées avec enfants en bas âge, pour lesquelles la problématique de garde est restée un frein à l'emploi soit sans solution, soit avec un dénouement tardif dans l'avancement du dispositif.

Les bénéficiaires du dispositif Relocalisés présentent des parcours migratoires parfois longs et traumatiques, entraînant des vulnérabilités de santé physique et mentale, d'addictions, et d'isolement social et familial.

34% du public en accompagnement sont des hommes et 65% sont des femmes.

3 individus ont interrompu leur parcours d'accompagnement professionnel au sein du dispositif en raison de déménagement sur un autre territoire.

Le graphique ci-dessous illustre que le public accompagné à l'emploi se situe pour la majorité dans la tranche d'âge moyenne des 26-55 ans soit 21 personnes.



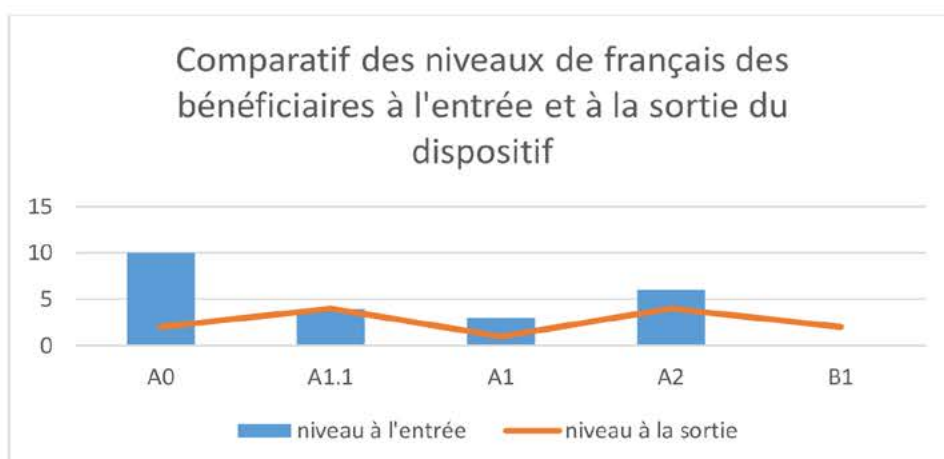
95 % du public accompagné en 2023 sur le projet professionnel vit sur Nevers et les villes de son agglomération (Garchizy, Varennes-Vauzelles, Fourchambault). 1 personne était localisée sur la commune de Prémery et pour des raisons de mobilité physique a déménagé sur Nevers pour accéder plus facilement à l'offre de services de la ville.

B. Le Français Langue Etrangère

Le niveau de maîtrise du français à l'arrivée des bénéficiaires varie en fonction de leur origine, de leur participation à un parcours FLE en CADA, de leurs capacités cognitives, ainsi que de leur niveau d'alphabétisation et de scolarisation dans leur pays d'origine. Cette diversité crée des disparités dans les possibilités d'insertion.

Sur les 12 personnes en transfert de CIR avec cours de Français obligatoire de niveau A1, 8 ont pu reprendre leur cursus dans la Nièvre. Pour les autres, il s'agit de solliciter d'autres dispositifs FLE présents sur le territoire pour accéder à un premier niveau A1. Les accès au cours de niveau A2 sont très limités et avec un projet professionnel déjà définit.

- 9 personnes ont bénéficié de FLE Associatif via l'AFPLI
- 4 personnes de FLE rémunéré tel que le DFL, Ancrage et FLE à visée professionnelle
- 1 usager n'a pas bénéficié de FLE sous une forme quelconque, du fait d'un problème de garde d'enfant et d'une sortie anticipée pour déménagement.



On peut constater qu'à leur entrée dans le dispositif la majorité des bénéficiaires possédaient un niveau infra A1 soit 14 personnes, que 3 personnes possédaient un niveau A1 et 6 un niveau A2.

En comparaison, le niveau en Français à la sortie des bénéficiaires, augmente significativement. On dénote même une apparition du niveau B1 dans les statistiques soit 2 personnes et 4 personnes ont validé le niveau A2.

On remarque également que l'obtention du niveau A2 facilite de manière presque systématique l'accès à l'emploi, aux services de l'emploi, ainsi qu'aux dispositifs d'accompagnement et de formation. En effet, 83,3% des individus ayant atteint un niveau égal ou supérieur au A2 ont bénéficié d'au moins une expérience d'emploi ou de formation, ce qui souligne l'importance de ce seuil linguistique dans ces domaines.

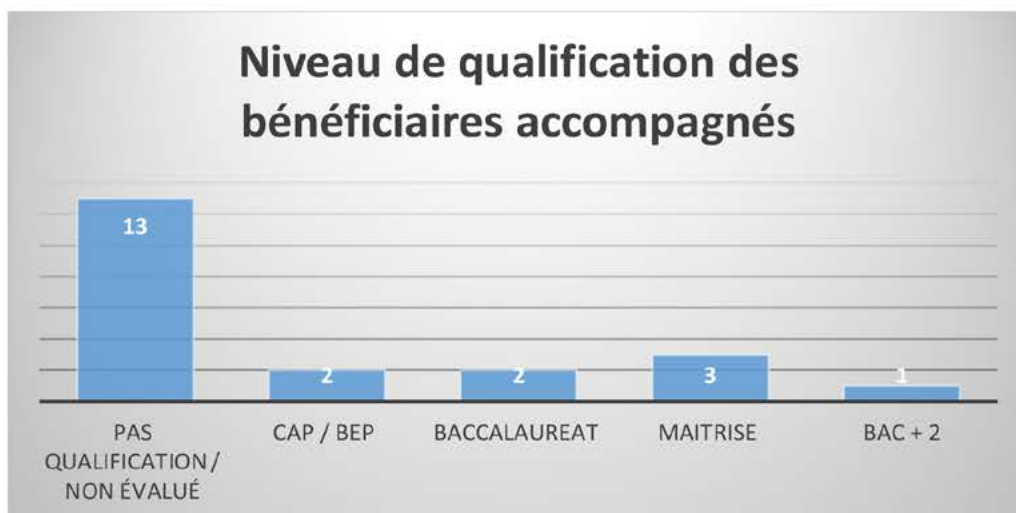
A. C. Les profils d'employabilité : projets professionnels et niveaux de qualification des bénéficiaires

1. Le niveau d'étude des bénéficiaires :

Le niveau de qualification des usagers et le parcours scolaire sont des données importantes de l'accompagnement professionnel, cela permet d'identifier les problématiques d'apprentissage pouvant survenir, mais également les orientations possibles au niveau du projet professionnel.

- 13 personnes accompagnées en 2023 ne possèdent en majorité pas de diplômes, ou bien des formations dont le niveau est plus compliqué à évaluer en France.
- 5 Bénéficiaires ont eu accès aux études supérieures dans leur parcours et 2 ont validé le Lycée dans leur pays.
- Aucun accompagnement à la reprise de scolarité n'a été fait sur le public 16-18 ans, puisque la personne est toujours inscrite à l'université de son pays d'origine.

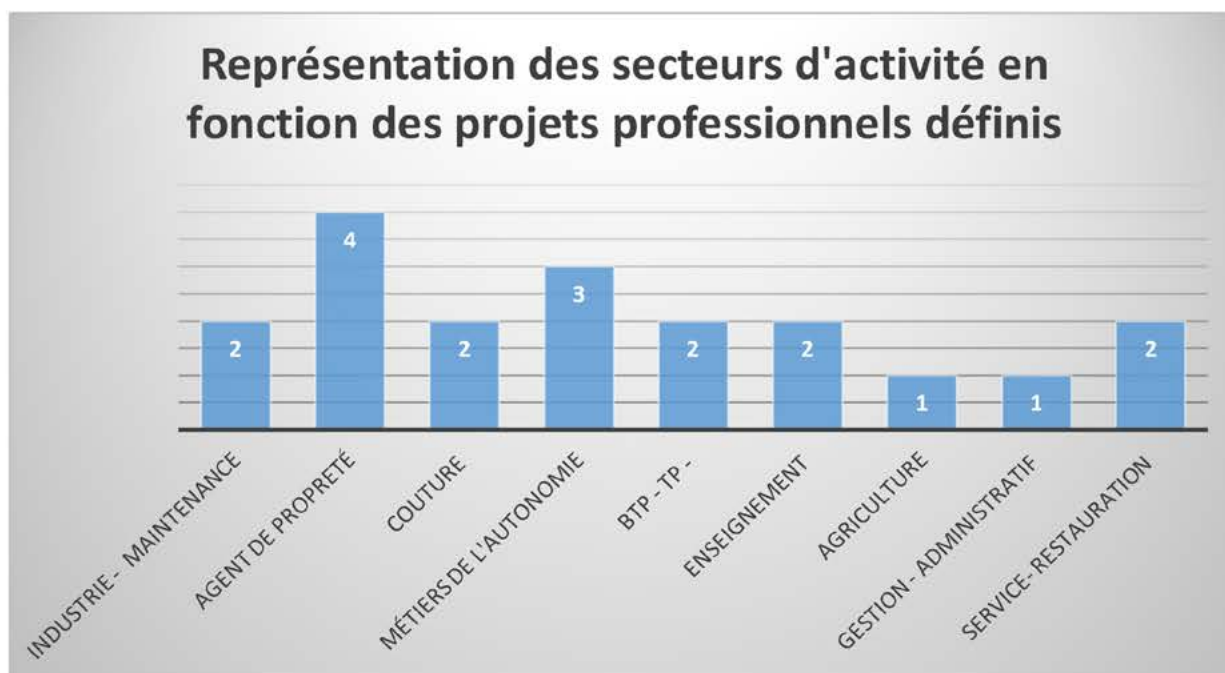
En 2023, 6 personnes étaient titulaires de diplômes potentiellement à équivalence en France, la difficulté réside en la possibilité pour eux de récupérer leur diplôme dans leur pays d'origine



1. Le projet professionnel

Sur 23 personnes 17 ont déjà eu des situations professionnelles avant leur arrivée en France le même nombre de personnes soit 17 ont émise un souhait de projet professionnel à court, moyen ou long terme.

En voici la sectorisation en fonction du nombre de demandes :



On peut constater que le secteur de l'hygiène et la propreté et de l'aide à la personne sont le plus demandés. Il s'agit de métiers en tension avec une demande de la part des employeurs. Cependant se sont également des métiers avec des horaires atypiques et une nécessité de mobilité. Ces impératifs sont parfois compliqués à mettre en adéquation avec les obligations des bénéficiaires.

2. Zoom sur la Mobilité :

La majorité des accompagnés, soit 20 personnes ne possèdent pas le permis.

- 3 personnes étaient détentrices d'un permis B et d'un véhicule personnel, dont 1 personne a pu procéder à l'échange du document. Pour les 2 autres, une procédure d'échange de permis a été faite sur ANTS, afin d'obtenir un refus et de bénéficier d'un parcours permis allégé en heures.
- 1 personne est en cours de code et de conduite mais le passage des examens est soumis à la possession d'un titre de séjour définitif.
- 2 personnes ont pu également faire une demande d'aide financière pour le permis B, par le biais de Pôle Emploi. Une est en cours d'instruction et l'autre a été validé.

Le reste des bénéficiaires ont en majorité la réduction de tarif TANE0 par le biais de la C2S, et ont accès aux transports en commun.

L'acquisition de la mobilité douce est parfois la meilleure solution. 2 personnes ont acquis des trottinettes électriques pour se déplacer en horaires atypiques.

D. Actions vers l'emploi et la formation

Différents acteurs du territoire, tels que l'AFPA, Pôle Emploi, La Mission Locale, Les Entreprises d'Insertion ont été mobilisés et sensibilisés, afin de présenter les missions de l'association et le public et de pouvoir mobiliser des leviers d'insertion.

3 SIAE (Regain éco-Plast, la Régie de Quartier et l'ANAR) et 2 GEIQ (GEIQ Viticole et GEIQ Salsa) ont été rencontrés pour faire le point sur leurs besoins et leur fonctionnement.

Nous sommes intégrés aux entretiens d'accompagnement au sein du SPE, dans le but de soutenir les usagers et communiquer avec les conseillers pour fluidifier l'information et les parcours.

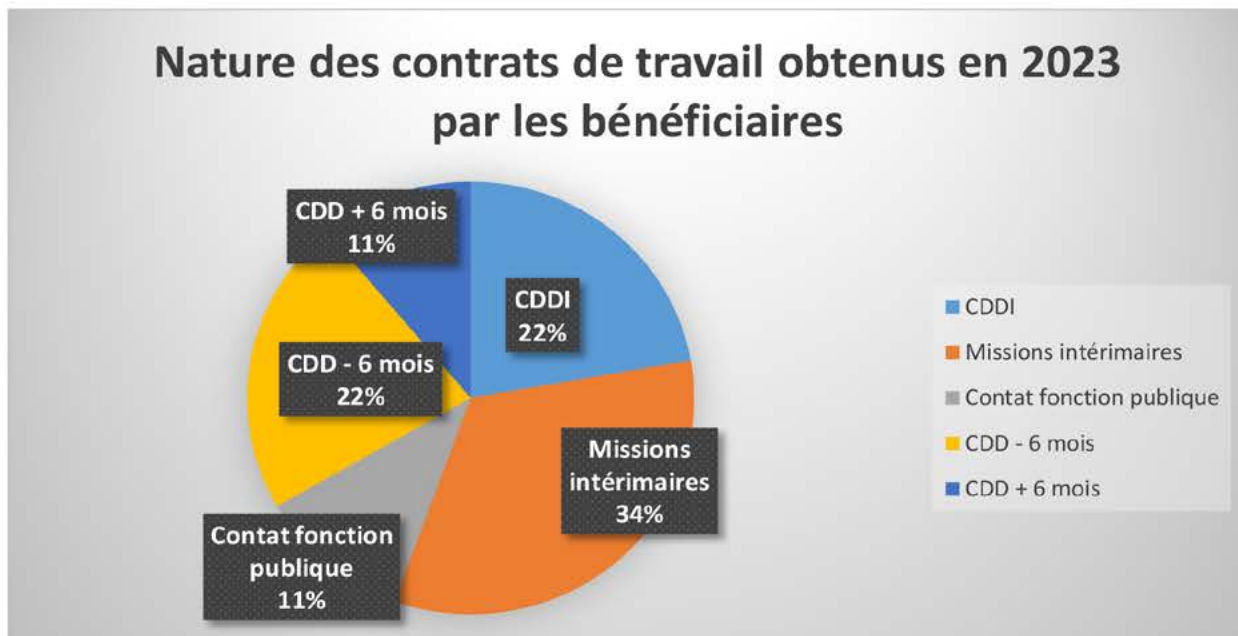
Des associations sportives ont également été démarchées, pour des projets professionnels et des adhésions dans le but de développer les liens sociaux. Une rencontre avec le centre social de Fourchambault a également pu se faire pour optimiser l'intégration des résidents. Ce centre social possède un atelier sociolinguistique (ASL), un accueil jeunes et propose de nombreuses activités inclusives.

Un lien partenarial a été créé avec 3 organismes de formation, il s'agit de la AFPA, du Centre d'apprentissage C2M et du CFA BTP de Bourgogne.

Des contacts et des temps d'entretien ont été organisés avec une dizaine d'entreprises du territoire.

Année d'accompagnement 2023	
Inscription Pôle Emploi	17
Prescription PLIE	2
PMSMP	1
Outils TRE (CV, LM, ..)	16
Inscription en Agence Intérimaire	5
Participation à des information collectives	8
Mise en relation Offre d'emploi	10
Entretien d'Embauche	7
Aide à l'Entrepreneuriat	2
Bénévolat	1

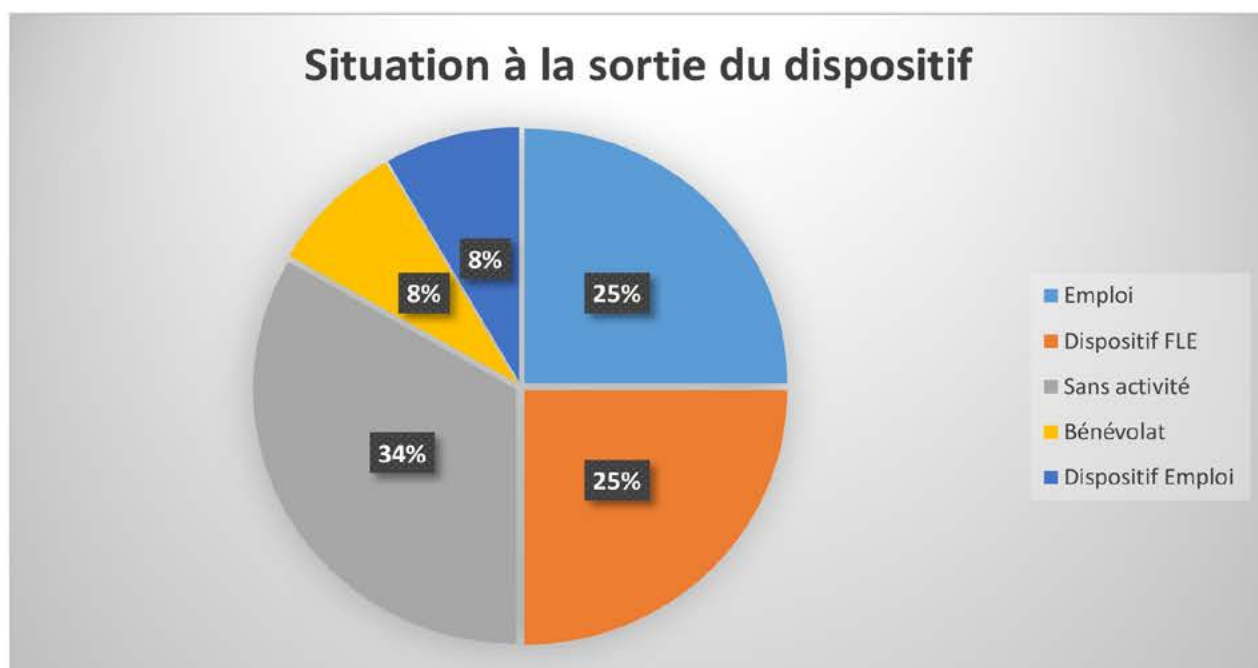
Au final 7 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail pendant leur accompagnement en 2023 en voici la nature :



Les secteurs d'activité liés aux contrats obtenus sont la logistique/ production, l'aide à la personne, le BTP et l'Enseignement.

7 bénéficiaires ont des activités socialisantes, dont 1 femme qui a intégré une mission de bénévolat auprès de la banque alimentaire, afin de maintenir un lien, une posture professionnelle et améliorer son niveau linguistique.

- Ci-dessous, la situation des bénéficiaires en 2023 à la sortie du dispositif est la suivante :



En 2023, sur 12 personnes 4 sont sorties du dispositif Relocalisé, sans activité ou sans solution alternative d'accompagnement, car de nombreux freins subsistaient.

Un rendez-vous tripartite est mis en place avec une structure du SPE pour tout bénéficiaire avant sa sortie, de façon à garantir la continuité de la dynamique d'accompagnement.

4 personnes ont bénéficié d'un dispositif d'insertion à l'emploi soit 1 tiers des personnes accompagnées.

Voici ci-dessous la nature des problématiques rencontrées par le public Relocalisé dans le cadre de l'accompagnement professionnelle :

Situations – Problématique	Nombre de bénéficiaires
Sans solution de garde d'enfant– en recherche active	4
Sans solution de garde d'enfant– sans demande d'accompagnement	2
Problème de santé physique ou mentale	5
Problème administratif (régularisation , titre de séjour, ...)	2
Sans accès au FLE ou FLE en cours	8

D. Conclusion

L'accompagnement du public relocalisé en 2023 se caractérise par une meilleure accessibilité au FLE et une baisse du nombre de personnes sans solution à la sortie du dispositif.

L'accompagnement des usagers, en suivi régulier, a permis de démontrer que 66% du public a pu bénéficier d'une offre de service ou d'un emploi, de cours de FLE, d'une formation ou d'une activité socialisante dans l'année.

Leur insertion professionnelle est liée à leur capacité à s'insérer sur leur nouveau territoire d'accueil et de s'adapter à une nouvelle offre de service. Ce nouvel environnement ne répond pas toujours favorablement à leurs besoins et à leur projection professionnelle. La temporalité dans l'accompagnement nécessite alors d'être revue pour s'adapter au public.

En 2024, pour travailler avec les bénéficiaires la levée de freins tels que le manque de maîtrise des savoirs-être et des compétences nécessaires à la recherche d'emploi, des ateliers collectifs thématiques seront proposés en complément des temps d'accompagnement individuel.

4. Bilan Pôle intégration dans le CHER - 18

I – service UKRAINE

A. Caractéristique des bénéficiaires

Au cours de l'année 2023, 43 bénéficiaires du dispositif en cours ont pu être rencontrés dans le cadre d'un diagnostic socio-professionnel. Parmi eux 19 hommes et 24 femmes :

- 2% sont âgés de 16 - 18 ans,
- 13% ont entre 18 et 25 ans

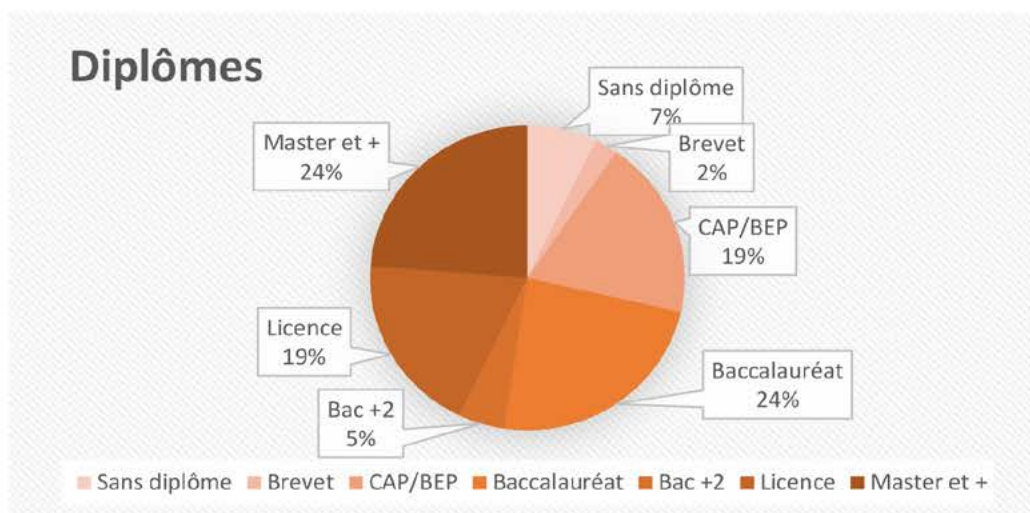
- 78% ont entre 26 et 55 ans
- 7% ont 56 ans ou plus.

Ces bénéficiaires vivent sur tout le territoire du Cher :

Bourges	25
St Florent Sur Cher	1
St Amand Montrond	4
Les Aix d'Angillon	3
Vierzon	8
Baugy	2

Le développement des offres de service n'est pas le même sur tous ces territoires. C'est dans la ville de Bourges que les dispositifs sont le plus développés. Les villes de St Florent sur Cher, les Aix d'Angillon et Baugy dépendent de Bourges et ne disposent pas d'actions de formations.

Niveau de qualification du public :



91% des ressortissants ukrainiens ont un diplôme au moins équivalent au baccalauréat. L'équivalence des diplômes est gratuite pour les réfugiés et doit être faite via l'organisme « ENIC NARIC ». Avant de pouvoir effectuer la reconnaissance du diplôme, celui-ci doit d'abord être traduit par un traducteur assermenté.

La reconnaissance du diplôme permet aux bénéficiaires de poursuivre leurs études dans le cursus scolaire étudié dans leur pays d'origine, de pouvoir accéder plus rapidement à des formations professionnelles, ou encore d'être dispensé de certains modules de formation.

Certains des bénéficiaires dont le diplôme a été reconnu souhaitent reprendre leurs études afin de valider un diplôme français, les autres ont eu accès à un emploi dans leur domaine.

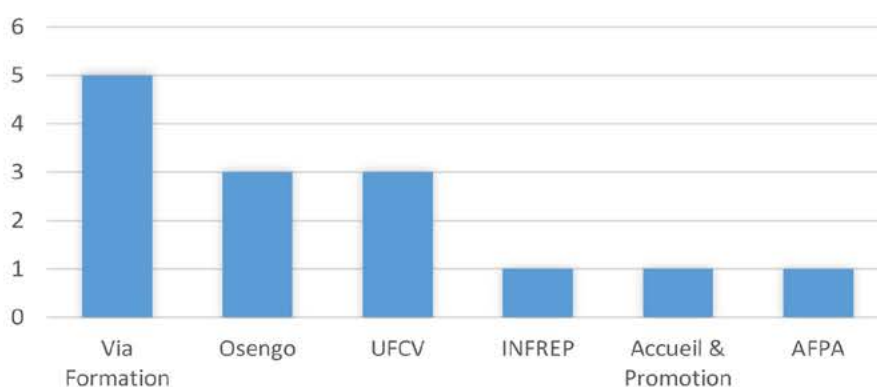
B. Français Langue Etrangère

Le statut provisoire des ressortissants ukrainiens les dispense de signer le « Contrat d'Intégration Républicaine », ils ne passent pas l'évaluation de français dispensé par l'Office Français d'Immigration et de l'Intégration. Leur niveau de langue n'est donc pas déterminé avec exactitude. Les bénéficiaires accompagnés, pour la plupart, ne maîtrisent pas du tout le français à leur arrivée.

La langue est un des principaux freins à l'insertion sociale et professionnelle, une orientation vers les différents dispositifs de formation FLE est indispensable.

Sur le territoire du Cher, 8 organismes de formation proposent des formations alphabétisation et/ou français langue étrangère. Vous trouverez ci-dessous la proportion de personnes accompagnées en 2023 qui ont intégré un dispositif FLE :

ORGANISMES DE FORMATION



Néanmoins, les orientations peuvent rester vaines face à la demande toujours croissante. Afin de pallier cette problématique les bénéficiaires ont été orientés vers du FLE non rémunéré porté par des associations du territoire (CASA à St Amand Montrond et Le Relais à Bourges).

Les personnes disposant d'un niveau de qualification élevé ou maîtrisant déjà une autre langue (l'anglais par exemple) acquièrent plus rapidement un niveau de français (niveau A2) permettant l'accès à la formation ou à l'emploi. Elles sont ensuite orientées vers une remise à niveau pour appréhender l'écrit, du vocabulaire ciblé métier et ainsi accéder plus rapidement à un emploi ou à une formation qualifiante.

Les ressortissants ukrainiens ont la particularité d'être un public peu captif, ils sont plutôt autonomes dans leurs démarches, sollicitent peu ou pas les travailleurs sociaux qui les accompagnent et ont plutôt tendance à se tourner vers leurs pairs pour avoir accès à l'information. Le contexte de guerre que rencontre leur pays amène une incapacité à se projeter en France de manière durable. Les 16 – 25 ans ont plutôt tendance à vouloir rester alors que les adultes de 35 à 55 ans n'ont pas encore pris de décision et vivent plutôt « au jour le jour ». Cela impacte sur l'accompagnement socio-professionnel.

C. Parcours d'emploi et de formation

Dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel, de nombreuses démarches ont été effectuées. Le fonctionnement transversal des référents formations et emploi permet d'être plus réactif pour le positionnement des candidats en fonction de leur projet ou tout simplement des opportunités.

Données chiffrées des différentes démarches :

Année d'Accompagnement	2023
Effectif ayant bénéficié d'un accompagnement FLE – EMPLOI - FORMATION	43
Dispositif d'insertion (CEJ , Prépa apprentissage, Promo 16-18)	1

Intégration dispositif FLE rémunéré	13
Intégration dispositif FLE non rémunéré	11
Intégration dispositif pré-qualifiant	4
Immersion en Entreprise, Stages	11
Inscription au service Public de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi, PLIE)	21
Visite d'entreprise	2
Visite organismes de formation (JPO, Plateaux Techniques)	6
Participation Information Collective	6
Outils TRE (CV, LM)	27
Mise en relation Emploi	13
Entretien d'embauche	5
Emploi (CDD, CDI, Intérim)	10
Formation qualifiante	2

D. Conclusion

Les difficultés principales dans l'accompagnement concernent avant tous les freins liés à la maîtrise de la langue auxquelles s'ajoutent les problématiques de mobilité et de santé.

Depuis septembre 2023, les transports en communs sont devenus gratuits dans la ville de Bourges ce qui pourrait laisser penser que cela rend plus simple l'accès à l'emploi. Or, les emplois peu ou pas qualifiés se trouvent généralement dans les zones industrielles/ commerciales sur des horaires décalés » (2x8 ou 3x8) non couvertes par les transports en commun. Pour les bénéficiaires domiciliés hors de la ville de Bourges, la problématique est davantage présente. Selon les territoires, les bus ne passent pas ou très peu et cela complique fortement l'insertion à l'emploi ou à la formation.

Le public ukrainien est assez exigeant, formé, qualifié qui souhaite conserver un niveau social équivalent à celui qu'ils avaient dans leur pays. Néanmoins sans maîtrise de la langue et de reconnaissance de diplôme ils n'ont pas accès au même type d'emploi.

II – service des RELOCALISES

A. Caractéristiques des bénéficiaires

Au cours de l'année 2023, 7 bénéficiaires du dispositif ont pu être rencontrés dans le cadre d'un diagnostic socio-professionnel. Parmi eux 3 hommes et 4 femmes âgés entre 26 et 55 ans.

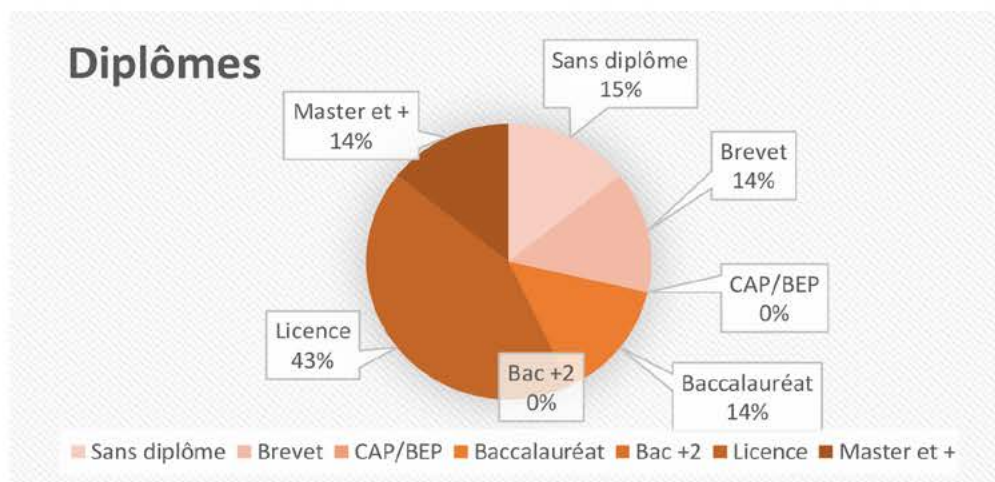
Leurs pays d'origines sont le Sénégal, la Guinée, le Tibet, la Turquie et le Sierra Leone.

Ces bénéficiaires vivent sur les 3 villes d'appui du département du Cher :

Bourges	2
St Amand Montrond	1
Vierzon	4

L'offre de services y est moins développée que sur Bourges. Cependant avec l'appui des référents emploi et formation, les partenariats se sont organisés et mis en place dans un premier temps sur des formations FLE et RAN.

Niveau de qualification du public :



71% des bénéficiaires ont un diplôme au moins équivalent au baccalauréat acquis dans leur pays d'origine. La reconnaissance du diplôme est un processus qui nécessite une traduction réglementée ce qui n'est pas toujours accessible financièrement pour les bénéficiaires. Malgré un niveau de qualification élevé, l'acquisition de la langue française reste longue et complexe.

B. Français Langue Etrangère

Les bénéficiaires ont un niveau de langue compris entre le INFRA A1 et francophone (3 INFRA A1, 2 B2, 3 francophone). Pour ceux dont le niveau est inférieur à B2, une orientation vers les différents dispositifs de formation FLE est primordiale. Pour les francophones, une orientation vers des dispositifs de remise à niveau est nécessaire afin d'appréhender la lecture, l'écriture et le vocabulaire métier. L'objectif étant l'accès plus rapide à l'emploi ou à la formation qualifiante.

Bien que la maîtrise de la langue ne soit pas un frein pour 60% des bénéficiaires accompagnés, ils sont confrontés à divers obstacles comme la mobilité, le mode de garde des enfants, la santé ou encore le racisme qui est suspecté.

C. Parcours d'emploi et de formation

Dans le cadre de l'accompagnement à socio-professionnel, de nombreuses démarches ont été effectuées.

Données chiffrées des différentes démarches :

Année d'Accompagnement	2023
Effectif ayant bénéficié d'un accompagnement FLE – EMPLOI - FORMATION	7
Intégration dispositif FLE rémunéré	3
Intégration dispositif FLE non rémunéré	1
Intégration dispositif pré-qualifiant	2
Immersion en Entreprise, Stages	3
Inscription au service Public de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi, PLIE)	2
Participation Information Collective	1
Outils TRE (CV, LM)	5
Mise en relation Emploi	3

Entretien d'embauche	3
Emploi (CDD, CDI, Intérim)	3

D. Conclusion

La difficulté principale dans l'accompagnement du public « relocalisé » concerne avant tout les freins liés à leur situation administrative. Les récépissés de 3 mois permettent difficilement aux bénéficiaires d'avoir accès à une formation longue ou à un emploi pérenne.

III – service des REINSTALLÉS

Au cours de l'année 2023, 14 bénéficiaires du dispositif ont pu être rencontrés dans le cadre d'un diagnostic socio-professionnel. Parmi eux 8 hommes et 6 femmes :

- 17% ont entre 18 et 25 ans
- 75% ont entre 26 et 55 ans
- 8% ont 56 ans ou plus.

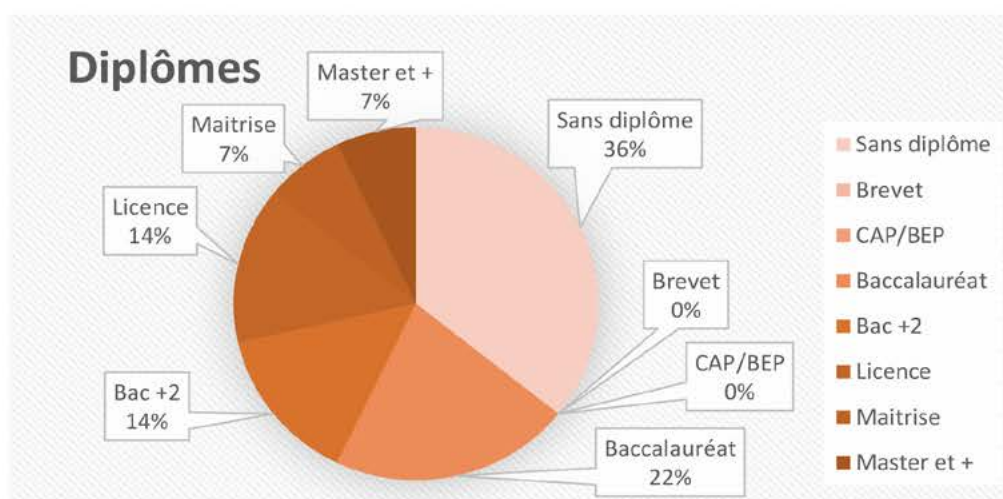
Leurs pays d'origines sont la République Centrafricaine, le Congo, la Syrie et le Burundi.

Ces bénéficiaires vivent sur le territoire du Cher et de l'Indre :

Bourges	5
St Amand Montrond	2
Vierzon	4
Issoudun	3

Le développement des offres de service n'est pas le même sur tous ces territoires. C'est dans la ville de Bourges que les dispositifs sont les plus développés. La mise en place d'un partenariat avec un organisme de formation a permis d'ouvrir des sessions de formation FLE sur les territoires St Amandois et Vierzonnais.

Niveau de qualification du public :

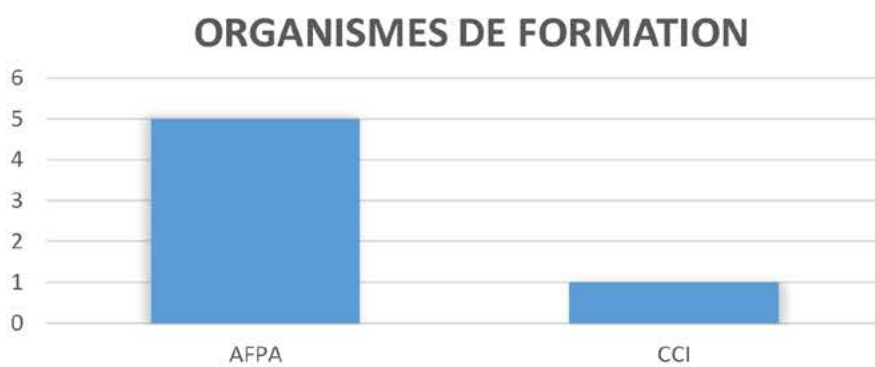


Près de 64% des bénéficiaires ont un niveau au moins équivalent au baccalauréat et les 36% restant n'ont pas de diplômes.

Au vu des niveaux de qualification du public, ils sont davantage concernés vers une orientation en formation qualifiante.

A ce titre le projet est donc travaillé en ce sens avec les partenaires et structures ayant une offre de formation ou des dispositifs de pré-qualification.

Le tableau ci-dessous présente la proportion de personnes accompagnées en 2023 qui ont ou vont intégrer une formation qualifiante :



B. Français Langue Etrangère

Les bénéficiaires qui ont été évalués par l'OFII ont un niveau de langue compris entre le INFRA A1 et francophone (4 INFRA A1, 2A, 2 A2, 5 francophone). 1 bénéficiaire n'a pas signé son « Contrat d'Intégration républicaine » et n'a pas encore été évalué. Les personnes ayant un niveau INFRA ont entre 400 et 600h d'heures de cours de français à effectuer.

Pour ceux dont le niveau est inférieur à B2, une orientation vers les différents dispositifs de formation FLE est primordiale. Ils ont tous intégré des formations FLE avec l'organisme « Osengo » et on également bénéficier de cours de FLE non rémunérée avec l'association CASA à St Amand-Montrond.

Pour certains bénéficiaires francophones, une orientation vers des dispositifs de remise à niveau est nécessaire afin d'appréhender la lecture, l'écriture et le vocabulaire métier. L'objectif étant l'accès plus rapide à l'emploi ou à la formation qualifiante. Ils ont intégré un dispositif de remise à niveau avec le Greta Berry.

La maîtrise de la langue n'est pas un frein pour 30% des bénéficiaires accompagnés, cependant, ils sont confrontés à divers obstacles comme la mobilité, le mode de garde, la santé ou encore le racisme qui est suspecté mais pas clairement annoncé.

A. Parcours d'emploi et de formation

Dans le cadre de l'accompagnement à socio-professionnel, de nombreuses démarches ont été effectuées.

Données chiffrées des différentes démarches :

Année d'Accompagnement	2023
Effectif ayant bénéficié d'un accompagnement FLE – EMPLOI - FORMATION	14
Intégration dispositif FLE rémunéré	3
Intégration dispositif FLE non rémunéré	3
Intégration dispositif pré-qualifiant	3
Immersion en Entreprise, Stages	7
Inscription au service Public de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi, PLIE)	10
Participation Information Collective	6
Ateliers Prescrits / Mise en action structurelle	2
Outils TRE (CV, LM)	8
Mise en relation Emploi	6
Entretien d'embauche	6
Emploi (CDD, CDI, Intérim)	2

A. Conclusion

La difficulté principale dans l'accompagnement du public « réinstallé » concerne avant tout les freins liés à la langue et la santé.

5. Bilan EMILE

Première partie : Résultats 2023

Nombre de candidats pris en charge pour l'année 2023: 23 candidats positionnés entre janvier et à décembre 2023 dont 10 candidats validés en 2022

Motifs de non validation de positionnement :

- Une personne n'avait pas tous ses papiers
- Une personne : son projet professionnel n'était en adéquation avec le territoire.
- Une personne est suspendue par ARES (orienteur amont) car les projections de formation sont en novembre 2024
- Un changement de territoire car pas de projet pro en adéquation avec les besoins ou diplôme ne correspondant pas aux besoins du territoire (5571, 5718)
- Une immersion faite sur le territoire, transformée en installation sur l'Indre (5981)
- 6 sorties du programme : 5467, 5088, 5316, 5981, 6000 et 6228

Immersion :

- 12 immersions réalisées en 2023
- 6 non transformées en installation : Inadéquation du logement pour 1 candidat, 1 bénéficiaire dont la reprise d'un parcours de formation était impossible, 3 retours négatifs des employeurs rencontrés et 1 immersion faite sur le territoire, transformée en installation sur l'Indre (5981)
- Une personne est venue en immersion avec son enfant.

Journée découverte :

Une journée découverte a été proposée autour de la formation en alternance avec l'IFA (Institut de Formations en Alternance). Nous avons accueilli 4 personnes sur cette journée : 3 personnes ont été positionnées à la suite de cet évènement. (6462, 5913,6205).

Installations :

- 15 personnes installées en 2023, dont 6 enfants
- 6 personnes sont entrées en emploi et 2 en formation

Typologie des personnes installées :

3 familles monoparentales

Les hommes sont arrivés seuls mais sont, en majorité, en attente d'un regroupement familial ou d'une réunification familiale.

80% des installés sont originaires d'Afrique, 10% de France et 10% d'Amérique du Sud.

Les diplômés sont peu nombreux : 10 % seulement des hommes.

Pour les femmes, elles sont soit formées/diplômées aux métiers de l'aide à la personne : 75 % soit ne sont pas diplômées à 25 %

Les personnes installées sont âgées entre 30 et 55 ans

Les enfants accueillis sont tous en âge de scolarité lycée, collègue et primaire.

Les quartiers d'installation sont assez proches des lieux de travail car 55 % des candidats n'ont pas de mobilité et certains ne souhaitent en avoir.

35 % ont le permis mais ne possèdent pas de véhicule et 15 % d'entre eux possèdent le permis et le véhicule.

Les emplois dominant des personnes installées sont dans le secteur du service à la personne (AES, ADVF)

Les formations dans les secteurs de la viticulture/arboriculture et du tertiaire (Entreprise Entraînement Pédagogique)

Une remise à niveau (RAN) avec le Greta pour ensuite intégrer l'Entreprise d'entraînement pédagogique (EEP).

Deuxième partie : Bilans / observations

1) *Vis-à-vis du consortium : Détailler la vie et la participation de l'opérateur dans le consortium tout au long de l'année (participation aux instances, relations entre opérateurs (amont, aval), participations aux temps d'échanges*

- Participation de la cheffe de service aux réunions d'harmonisation des outils et aux COTECH

- Participation de l'équipe Emile aux différentes réunions proposées (OKR, DiagOriente, partage des bonnes pratiques, ...)
- Participation au séminaire 2023 à Châteauroux
- Participation au séminaire d'automne à Paris
- Participation Formation « CRESUS »

Avec le GIP :

- Réunion en Visio pour utilisation du SI
- Temps d'échanges en visio sur les bonnes pratiques
- Sollicitation du GIP lors de situations complexes
- Publications de posts sur LinkedIn

Avec ARES :

- Réunions hebdomadaires avec ARES (point de transmission chaque jeudi)
- Mise en place d'une Visio de positionnement du candidat : première rencontre entre le candidat et le territoire
- Présentation du territoire du Cher lors d'une information collective organisée par ARES
- Visio de « pré-immersion » pour baliser la semaine d'immersion et rassurer le candidat (rappel de l'accueil à l'arrivée à la gare, le déroulement de la première journée, le lieu d'hébergement...)

2) Volet Logement : *Donner son appréciation sur la disponibilité du parc social sur son territoire Renseigne les problématiques rencontrées et quelles mesures ont été prises.*

Bourges souffre du peu de logements notamment pour les appartements de type T1 et T2 quel que soit le quartier de la ville.

L'ensemble des habitants d'un quartier nécessite un relogement alors que le PRU n'est pas abouti.

Dans les autres villes principales du département, la tension commence à être identique.

La population de notre département s'est modifiée, les demandes d'appartements pour personnes seules ont augmentés, les appartements ou maisons familiales type 3, 4 et 5 sont attribués et on observe peu de mouvements des familles car elles restent dans ces logements plus longtemps, les achats immobiliers deviennent difficiles à cause du peu de capacité d'emprunts des personnes et à cause de la frilosité des banques à prêter de l'argent.

La difficulté pour les candidats du programme est grande, les candidats choisissent leur projet professionnel pour rester en ville puisqu'ils n'ont pas accès à la mobilité et l'emploi se trouve très souvent en zone urbaine.

De plus, il a été observé, soit par choix ou soit par expérience traumatisante, que certains candidats ne peuvent pas conduire. Les raisons sont souvent liées à la perte d'un proche lors d'un accident de voiture, par respect pour la planète ou par une incompréhension de payer le permis car dans certains de leurs pays, ils conduisent sans avoir besoin d'un titre)

Certains emplois très spécialisés comme la viticulture se trouvent en zone rurale.

Nous avons constaté cette année que les projets professionnels des candidats ne sont pas forcément construits à l'inverse du projet logement qui est très clair. En effet les candidats disent souhaiter quitter l'Île de France par besoin de se reloger (hébergés en association), soit parce que les loyers

parisiens sont très chers soit parce qu'ils vivent en famille et n'ont plus suffisamment de place soit à cause de l'insalubrité des logements.

Les attributions de logement sont de plus en plus longues car les demandes et instructions de dossiers deviennent de plus en plus nombreuses.

3) Volet Emploi : *Appréciation du tissu économique local et actions mises en œuvre à leur destination. Décrire les partenariats avec les acteurs de l'emploi au niveau local, relations avec Pôle Emploi, Afpa, Missions locales, structures d'Insertion, organismes de formations etc.*

- Les caractéristiques des emplois dits en tension sur notre territoire ne correspondent pas toujours aux exigences du programme ou aux compétences des candidats.

Par exemple, les emplois de préparateurs de commande, agents d'entretien, aides à domicile sont essentiellement accessibles par l'intérim donc par des contrats courts éventuellement renouvelables.

D'autres comme électriciens, employés polyvalents en grande surface, aide de vie au famille, personnels en secrétariat nécessitent une mobilité que les candidats n'ont pas encore acquise.

En lien avec ARES, l'outil DiagOriente a été expérimenté pour élargir les pistes d'emploi d'un candidat en immersion. Malheureusement le candidat a quitté le programme peu après.

- Les visites d'entreprises se poursuivent et peuvent donner lieu à des embauches ; 7 visites d'entreprises nouvelles cette année : Ansamble, Herdegen, le Geiq Viti Cher et Nièvre, Sacaco, Groupe Partnaire et Inveho, les prospections d'emplois se chiffrent à 53 entreprises.

- Dans les nouveaux partenaires se côtoient agences d'intérim et entreprises liées au secteur de la production (industrie, couture, restauration collective).

- Les « actions emploi » sont essentiellement de la prospection classique des entreprises (téléphonique ou physique) et des ateliers emplois : les entreprises qui se déplacent au Relais pour présenter les métiers et compétences recherchés.

Deux rencontres ont été organisées à l'association le Relais avec l'agence d'Intérim Synergie. Le but est d'échanger sur les parcours et les attentes professionnelles des candidats afin que l'agence d'intérim puisse leur proposer des missions.

- Depuis septembre, un atelier interne « droits et devoirs au travail » est proposé aux candidats.

- En fin d'année, nous avons participé à des forums emploi : CCI de Bourges, l'handicafé, et pôle emploi de Vierzon ce qui nous a permis de prospecter des entreprises comme Pillivuyt, Domino's Pizza, Burger King et l'ERPS de Louis Gatignon.

Nous travaillons également avec la plateforme en ligne « mes évènements emplois » de pôle emploi, ainsi nous pouvons proposer des informations collectives et MRS (Méthode de Recrutement par Simulation) comme par exemple l'atelier de la Bourrellerie afin de devenir maroquinier en CDI.

Cette année, 3 ateliers Emploi ont eu lieu pour préparer des candidats à des offres d'emploi de La Chambre des métiers, Monin, et la Générale des services. Ces entreprises nous ont contactés directement pour nous communiquer leurs offres d'emplois. Grâce au travail de prospection d'autres

entreprises comme Ansamble qui recherchait un « plongeur » en CDI ou l'Agence Easy recrutement qui recherche des opérateurs de désamiantages en CDI sont venues vers nous.

-Le partenariat avec les organismes de formation s'est renforcé ; les candidats acceptent de consolider leurs connaissances par des cycles de formation ce qui leur permettent d'obtenir une certification ou un diplôme aboutissant à des CDD longs ou CDI.

Les formations deviennent un vrai tremplin vers l'emploi dans notre département, une étape importante pour reprendre confiance tout en se réappropriant les contraintes de la vie professionnelle.

Pour les personnes très peu diplômées il s'agit d'être en adéquation avec l'offre du territoire et d'élargir les choix dans leur futur.

- Après une formation « remise à niveau » de 2.5 mois au Greta Berry financée par le Conseil Régional, un candidat a ensuite intégré un ACI. Il a pu bénéficier de l'accompagnement de la structure d'insertion et après 3 mois en CDDI il a intégré une formation qualifiante à l'AFPA financée par le Conseil Régional.

-Les partenariats, déjà instaurés, se renforcent par une meilleure connaissance du public et par les rencontres régulières, le partenariat avec le GEIC Viti Cher / Nièvre et le Greta Berry en sont de bons exemples.

De nouvelles agences d'intérim sont entrées dans le partenariat, il s'agit de Crit Intérim, Easy Recrutement, Synergie et Groupe Partnaire.

Le réseau « les entreprises s'engagent » et notamment La Générale des Services est également devenu partenaire actif.

Nous avons déposé sur le nuage, 38 offres d'emplois / 7 formations DEFI (qui allient formation et pratique professionnelle pour aboutir sur un CDD de 6 mois ou un CDI) soit 45 emplois.

62 formations ont été proposées pour des titres professionnels et des CAP (en contrats de professionnalisation ou en statut de stagiaire de la formation).

4) Suivi des OKR : *suggestions sur la méthode OKR, avis sur les objectifs 2023, difficultés rencontrées, pistes d'améliorations etc.*

La méthode OKR proposée est un outil de suivi de projet qui nous correspond : il permet de travailler et partager en équipe des objectifs, il est facile à exploiter au quotidien, il permet d'impulser une démarche d'amélioration continue.

Rappel de nos 4 objectifs :

- Développer et entretenir le partenariat Emploi-formation
- Garantir l'accès à la mobilité
- Apprendre à s'installer et sécuriser son installation
- Acquérir un logement tampon Emile

Les points d'avancement réguliers et programmés tout au long de l'année nous ont permis de mener à bien les actions prévues.

Dans le cadre de la dynamique de notre démarche d'amélioration, nous avons élaboré de nouveaux outils :

- Création du livret d'accueil adapté (FALC) : l'association, rappel des objectifs du programme, les adresses utiles en santé, la mobilité, sports, loisirs, aides administratives pour les inscriptions scolaires, de la cantine, lieux culturels gratuits, la géographie du territoire et les incontournables

- Ecriture d'une fiche technique pour préparer l'installation pérenne (comment ouvrir les énergies, liste des fournisseurs, les adresses utiles)

- Conception d'une frise chronologique permettant de lister l'ensemble des actions à réaliser de la fin de l'immersion à la fin de l'accompagnement (procédures internes et bonnes pratiques)

Nous avons adapté nos pratiques en réponse à des besoins identifiés pour renforcer l'accompagnement :

- Instauration d'une Visio pré-immersion pour baliser l'immersion avec le planning envoyé en amont aux candidats, les détails de l'accueil, le lieu d'hébergement, carte à l'appui pour rassurer le candidat

- Accueil des candidats en installation 1 semaine avant la date d'embauche pour se familiariser avec l'environnement, prendre des repères...

- Création d'ateliers formalisés pour aborder le budget (création d'un outil pour travailler avec le candidat, apprendre à définir les priorités financières en fonctionnement du salaire et des éventuelles aides)

- Développement d'un partenariat pour la mobilité (associations solidaires locales) dès l'installation temporaire

- Accompagnement renforcé lors des premières semaines d'installation pour favoriser l'investissement du candidat dans son appartement (visites à domicile, appels téléphoniques, rendez-vous au service)

- Aide à la parentalité : les amis ou proches ne sont plus là pour s'occuper des enfants pendant les périodes extrascolaires, il faut donc réajuster les habitudes de vie (accueil périscolaire, garde d'enfants en bas âge à domicile, budget, le réseau d'aides), c'est également une étape de réorganisation entre le travail et la vie quotidienne.

- Accompagnement au montage de dossiers de micro-crédits pour l'acquisition d'un véhicule
- Création d'un groupe WhatsApp des candidats installés nommé Cher Emile
- Création d'un power point sur le territoire du Cher.

- Renforcement du suivi en entreprise : bilan avec l'employeur à l'embauche, à 15 jours et propositions de rendez-vous réguliers, en fonction de la situation, les rendez-vous s'espacent où se renforcent

Enfin l'acquisition en location d'un appartement T3 « Emile », dédié au dispositif permet à tous d'aborder plus sereinement les immersions et/ou les installations.

Situé à proximité d'un centre commercial, d'une maison de santé, médiathèque, mairie annexe, très accessible en bus il permet d'évaluer dès l'immersion les différentes compétences (se déplacer de l'appartement au service, faire ses courses, seul à proximité, aller vers...) et de mettre le candidat en situation de location lors de l'installation temporaire (états des lieux, participation financière en lien avec les revenus, apprentissage du quotidien, vivre un moment dans un espace personnel et seul) ce qui n'était pas le cas quand nous faisons appel à de la location en hôtel/pension.

Bilan année 2023

Qu'avez-vous pensé de cette année ? Avez-vous des pistes d'amélioration pour l'année prochaine ? Atteinte des objectifs ? Etes-vous satisfaits du soutien apporté par les différentes parties prenantes du programme ?

Remarques d'ordre générales sur le programme etc.

Malgré le manque de positionnements de candidats dans notre département, cette année a été riche dans les activités de partenariat emploi/formation : nouveaux partenaires, participation aux réunions d'information collectives des organismes de formation, forum emploi, job dating, création d'atelier « emploi » en interne

Elle a été structurante : sécurisation des process amont/aval et interne, création/adaptation d'outils et documents, création et mise en œuvre d'ateliers (ateliers budget et droits et devoirs au travail) notamment grâce à la méthode OKR transmise.

Le projet de logement « Emile » a fortement mobilisé l'équipe sur le 1^{er} trimestre : acquisition d'un T3 à la location, aménagement, process internes, gestion des loyers, ... Le flux de candidats accueillis n'a pas permis d'optimiser son utilisation en 2023.

En 2023, 23 candidats étaient positionnés dont 10 candidats validés en 2022. Nous avons réalisé 12 immersions et nous avons installé 15 personnes dont 6 enfants.

La situation emploi/formation des personnes installées stable pour la plupart dans la mesure où les projets et actions prévues sont mises en œuvre et se poursuivent :

- 1 contrat en cdi pour un emploi de préparatrice de commande
- 1 contrat en cdi pour un poste d'aide de vie au famille
- 1 en formation pour être ouvrier viticole
- 1 en contrat cdd comme d'accompagnement éducatif et social et en formation d'aide-soignant
- 2 sont en formation Remise à Niveau pour ensuite intégrer l'Entreprise d'Entraînement Pédagogique

1 a des problèmes de santé et s'occupe pour le moment de ses enfants.

1 quitté le dispositif EMILE pour intégrer un chantier d'insertion.

Cette année a permis de vérifier qu'une installation sur le territoire d'un candidat en formation plutôt qu'en emploi direct permet de sécuriser l'installation du candidat et de sa famille pour ensuite travailler l'accès à l'emploi. L'offre de formation financée par le conseil régional variée et riche permet souvent de proposer une réponse au projet de chaque candidat.

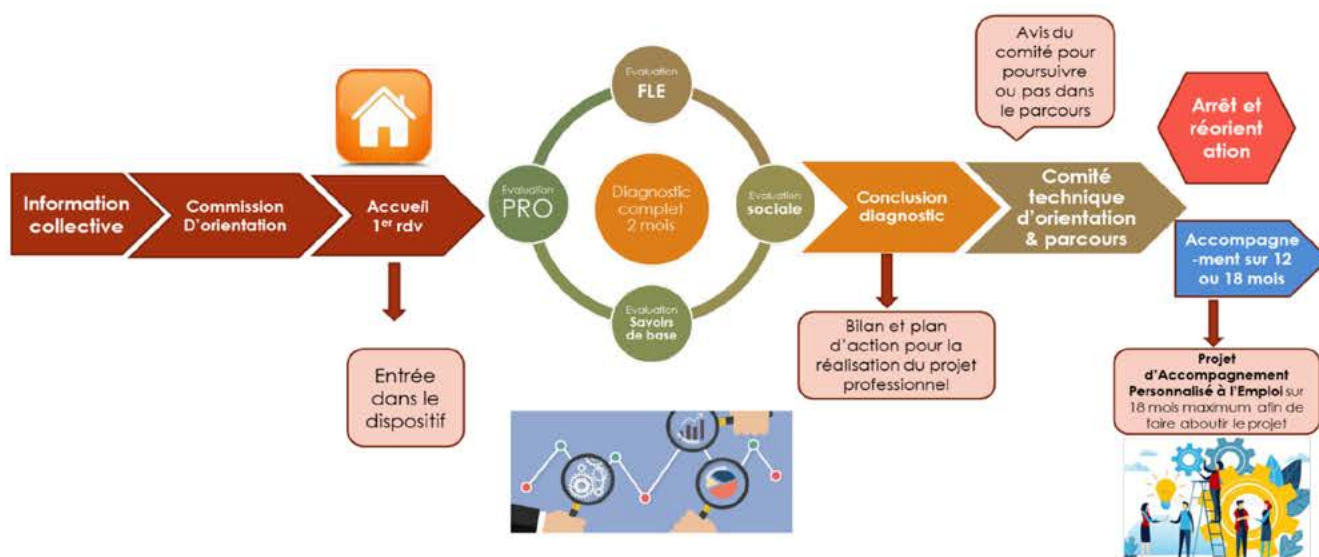
6. Bilan PACEPBI

La **Plateforme d'Actions Coordonnées pour l'Emploi vise à l'intégration professionnelle des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI)** à travers le déploiement de parcours d'accompagnement vers et dans l'emploi, la coordination des acteurs, la reconnaissance ou le développement des compétences, la formation professionnelle, la multiplication des passerelles avec les acteurs économiques du département et la création d'activités spécifiques en terme d'hébergement/logement, de mobilité ou de formation professionnelle si nécessaire.

Dans ce cadre, les partenaires engagés dans le consortium autour de notre association qui porte ce projet sont :

- GAS18 Mobilités
- Accueil et Promotion
- Prométhée Cher
- Et OREC18

Ce projet vise à accompagner 150 bénéficiaires de la protection internationale sur 3 ans, soit 50 par an sur les territoires de Bourges et Vierzon.



Une personne est entrée dans le dispositif PACE BPI quand elle a suivi les étapes suivantes :

- Réunion d'information collective
- Suivi d'un entretien individuel à la suite de la réunion collective
- 1er rdv d'accueil (signature de la fiche d'adhésion)

En amont, elle aura été orientée ou prescrite par un des acteurs suivants :

- Le Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, le Conseil Départemental, Cap Emploi, la Mission Locale
- Les acteurs de l'Accueil Hébergement Insertion et les partenaires associatifs
- L'OFII, qui dans le cadre du CIR rénové, reçoit les signataires à la fin du parcours CIR afin d'effectuer une orientation professionnelle qui aura décelé un besoin spécifique d'accompagnement pour l'accès vers et dans l'emploi ou la formation.

Chaque situation est examinée en comité de parcours à l'issue de la 1ère année d'accompagnement. Une personne sort du dispositif PACE BPI quand :

- elle est en emploi durable
- elle est en formation qualifiante ou diplômante
- et qu'elle est autonome sur les aspects mobilité, administratifs et/ou logement
- ou quand l'accompagnement est interrompu pour cause grave (problème de santé, évènement personnel/familial) ou déménagement

Les bénéficiaires

2020	2021	2022	2023	TOTAL	
20	21	22	23	Cible	Réalisé
50	50	50	163	50	166
5	41	68	166	163	166 (au 31/12/2023)

Le réalisé est en phase avec les objectifs fixés, les chiffres à fin 2023 montrent même que l'objectif est dépassé : 166 parcours pour un objectif de 163.

L'objectif initial de 150 bénéficiaires accompagnés avait été revu à notre demande dans le cadre de la prolongation du dispositif (dans l'attente du programme AGIR dans le Cher).

Un des principaux facteurs de succès est l'orientation des publics par les structures d'accueil et notamment celles portées par Le Relais. En effet, la communication à l'interne sur ce nouveau dispositif a permis plus de fluidité dans les parcours des personnes, offrant une solution d'accompagnement vers et dans l'emploi ou la formation.

La cheffe de service et la coordinatrice des parcours ont poursuivies leur présentation sur le territoire pour élargir le champ des prescripteurs. Ainsi des articulations de parcours avec la mission locale réfléchies en 2021 ont été effectives en 2022, ainsi qu'en 2023, augmentant le nombre d'orientation externe.

En 2021, dans le cadre des échanges avec l'OFII, il avait été décidé d'accepter sur le dispositif des personnes dont le CIR est signé mais dont les heures de cours OFII ne sont pas complètement terminées. Ainsi la dynamique est enclenchée et le planning adapté pour terminer la formation.

En 2022, le public déplacé d'Ukraine pouvait être orienté vers le dispositif.

Typologie des bénéficiaires	Réalisé au 31/12/2023			Commentaires
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	% d'entrées	
Femmes	4	36	21%	
Jeunes de moins de 26 ans	9	16	10%	
Jeunes de moins de 30 ans		20	12%	
Résidents d'un QPV	6	34	20,48%	
Résidents d'une ZRR				
Travailleur handicapé	2	8	5%	
Parent isolé				
Demandeur d'asile de plus de 6 mois	0	0	0%	
Bénéficiaire d'une protection internationale	46	138	83%	
Demandeurs d'emploi (à l'entrée dans le parcours)				
Inscrits au service public de l'emploi à l'entrée du parcours	13	47	28.31%	
Demandeur de plus de deux ans	2	3	1.80%	
Plus haut niveau de formation validé	Niveaux déclarés au moment de l'orientation			
Aucun diplôme (niveau 1 et 2)	34	118	71.08%	42 bénéficiaires sur 166 n'ont jamais été scolarisés
CAP / BEP (niveau 3)	0	13	7.83%	
BAC (niveau 4)	8	15	9.03%	
BAC + 2 ou plus (niveau 5 et plus)	4	20	12.04%	

Les prérequis fixés (BPI et CIR signé) sont satisfaits à 83%.

Ce pourcentage traduit le fait que nous accompagnons des personnes d'origine ukrainienne qui bénéficient de l'autorisation provisoire de séjour et non de la protection internationale.

Sur l'année 2023, la moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 34 ans. 48% des bénéficiaires vivent dans un centre d'hébergement ou d'accueil à leur entrée et plus de 70% ont été peu ou pas scolarisé dans leur pays d'origine.

Les modalités de sourcing

L'association a présenté le dispositif aux acteurs de SPE, à son réseau (Fondation Abbé Pierre, CRIA18, réseau des SIAE du Cher, organismes de formation, ...). Les membres du consortium ont également joué un rôle important dans la présentation de ce nouveau dispositif dans chacune des instances qui le permettait (AG, COPIL, ...).

Les publics cibles captés ont été orientés majoritairement pas les acteurs en charge de l'accueil - hébergement / accompagnement à hauteur de 77% dont 13% CADA, 5% OFFI, 59% Le Relais (16% CPH, 9% HUDA, 14% pôle logement, 2% CHRS, 16% pôle intégration, 2% ACI). Les prescriptions pôle emploi représentent 8% du total.

La mission locale et l' AFPA ont orientés 14% des publics accueillis. Le CMP ont orientés 1% sur le total.

Les résultats / sorties

Données de sortie standards					
Nombre de sorties enregistrées à la date d'arrêt du rapport (= N3)		Taux de sorties (= N3/N2) en %		Commentaires	
N3 = 127		76.51%			
Durée prévisionnelle de parcours (cf. annexe 4B de la convention)		Durée moyenne observée (base de calcul = N3)		Commentaires	
12 mois		8.8 mois			
Type de sorties (situation observée dans les 30 jours suivant la sortie du dispositif ou parcours)	Cible		Réalisé		Commentaires
	Nombre de personnes	% des sorties	Nombre de personnes	% des sorties	
CDI			14	11%	
CDD de + de 6 mois			4	3%	
CDD de - de 6 mois			23	18%	
Création ou reprise d'entreprise			0		
Intérim			11	9%	

Formation qualifiante / certifiante	6	5%
Autres actions de formation	11	9%
Service civique	0	
Sans emploi, inscrit au SPE et en dispositif d'accompagnement intensif	13	10%
Sans emploi, inscrit au SPE et sans dispositif d'accompagnement intensif	13	10%
Sans emploi, non inscrit au SPE	4	3%
Inconnu	28	22%
Total	= N3	= 127
		= 100%

Les résultats semblent satisfaisants, en effet, nous atteignons 46% de sorties pour un contrat de travail ou une formation qualifiante/certifiante.

Les 9% de sorties en formation qualifiante s'explique par la nécessité de suivre en amont des formations linguistiques, qui de ce fait retarde l'entrée en formation qualifiante

Pour sécuriser l'accompagnement et les sorties, en fonction des profils, l'accompagnement se poursuit y compris pendant les phases de formation.

Un taux significatif d'accès à un emploi par un CDD de moins de 6 mois s'explique par les besoins identifiés par les entreprises ou à des modalités de recrutement (pratique d'avoir usage au CDD avant un passage en CDI).

Le taux des personnes sorties sans emploi, inscrit au SPE et en dispositif d'accompagnement intensif, correspond aux personnes orientées principalement vers le dispositif « Accès Logement Jeune » pour sécuriser l'accès au logement. Pour ceux sans dispositif d'accompagnement intensif, cela s'explique par le fait, notamment, des opportunités d'emploi sur un autre territoire, proposées par le biais de contact extérieur.

Le pourcentage de sortie « inconnu », sont les personnes dont nous avons perdu le contact et correspond en partie au public ukrainien, peu captif, qui ne sollicite peu ou pas le CIP accompagnant. Ce public recherche plutôt l'information auprès de leurs pairs.

Pour favoriser leur accès à l'emploi, nous accentuons l'entrée en formation qualifiante/certifiante, en leur expliquant la nécessité d'acquérir des qualifications. Pour les personnes non francophones qui ne peuvent accéder aux formations qualifiante/certifiante directement, nous les orientons vers des formations linguistiques pour les préparer en amont.

Il est à souligner que les formations incluant un module de remise à niveau en langue sont plus pertinentes pour les personnes que nous accompagnons, ce qui favorise un accès plus rapide à la qualification.

Liens avec les acteurs du territoire

Dans le cadre de la levée des freins périphériques, des projets d'orientation vers l'emploi ou la formation notamment pour répondre aux besoins de mobilité (préparation au code et/ou permis, location de 2 roues ou de voitures, ...) sont mises en œuvre. L'équipe PACE BPI mobilise des SIAE du département comme l'entraide berruyère, accueil et promotion et le GAS18 (aussi membres du consortium). Des actions collectives ont été également mené :

- Intégracode avec Accueil et Promotion (préparation au code intégrant des cours de FLE permettant d'accéder à une auto-école classique)
- PACE MOB avec GAS18 (action permettant d'identifier les différents moyens existants sur Bourges en terme de mobilité)

Le Relais adhère au collectif ESS18 et à ce titre participe aux rencontres organisées avec les entreprises du département en besoin de recrutement (laiteries Triballat par exemple). Il s'agit de proposer des candidats pour lesquels les SIAE apportent ensemble un accompagnement global : mobilité, linguistique, logement visant à sécuriser la prise de poste.

Les entreprises du département sont sollicitées par le CIP du dispositif, tous secteurs confondus, pour des périodes de stages dans le cadre de formations suivies, de PMSMP (en lien avec pôle emploi) et/ou de l'emploi direct.

A l'interne, le CIP est en étroite relation avec la référente relations entreprise qui centralise toutes les offres d'emploi reçues et le référent formation qui présentent en détail aux bénéficiaires les formations proposées dans le Cher. Des visites régulières des différents centres de formations sont organisés avec les bénéficiaires, suscitant des positionnements et/ou un intérêt pour les formations proposées.

Les agences de travail temporaires sont impliquées dans le dispositif et proposent régulièrement des offres (CRIT intérim, Adéquat, Synergie, Partnaire). Des interventions sont programmer en interne avec les agences intérim pour faciliter le recrutement avec les bénéficiaires.

Le service Transition vers l'emploi, Campus, est engagé depuis le printemps 2021 dans la démarche Sève Emploi. A ce titre une CIP identifiée "Référénte Relations Entreprises" organise et formalise la démarche de prospection des entreprises. Elle propose, en lien avec tous les dispositifs du service, dont PACE BPI, des visites d'entreprises, des participations à des forums, des job dating, et tout évènement pouvant mettre en lien les bénéficiaires et les acteurs de l'insertion emploi au sens large.

Dans le même esprit de mutualisation, entre dispositifs du service, le CIP référent FORMATION propose des réunions d'informations collectives en interne permettant d'identifier puis de préparer les candidats intéressés à la mise en relation avec l'organisme de formation.

La cheffe de service et la coordinatrice des parcours de campus présentent le dispositif PACE BPI à chacune des rencontres avec l'ensemble des partenaires, quel qu'en soit la forme : CTA de pôle emploi, rencontres avec le CD18 pour activités ERE, forums emploi-formation, groupes avec l'ESS18, rendez-vous entreprises, bilans de formations pour maintenir ou développer les relations sur le territoire.

Les Indicateurs spécifiques et conclusions

Indicateurs de suivi du dispositif	Nombre	%
Habitants QVP	34	20,48%
Niveau de ressources E	85 RSA	67%
	22 sans ressources	17%
Niveau de ressources S	49 ressources salariales	39%
	24 RSA	19%
	2 sans ressources	2%
Nombre d'accès au PACE suite diag complet	137	83%
% sortie en création ou reprise entreprise	0	
Indicateurs de réalisation	Nombre	
Nombre positionnements effectués (SdB)	24	21%
Nombre heures de FLE	4155	soit 38,1h en moy
Nombre heures mises en situation pro	4793	soit 35h en moy
Nombre évaluations FLE	109	66%
Nombre orientations vers formation	80	48,5%
Nombre entretiens individuels	6/pers. en moy.	

Les résultats sont positifs notamment en termes d'évolution des ressources entre l'entrée et la sortie du dispositif et de situation face au logement.

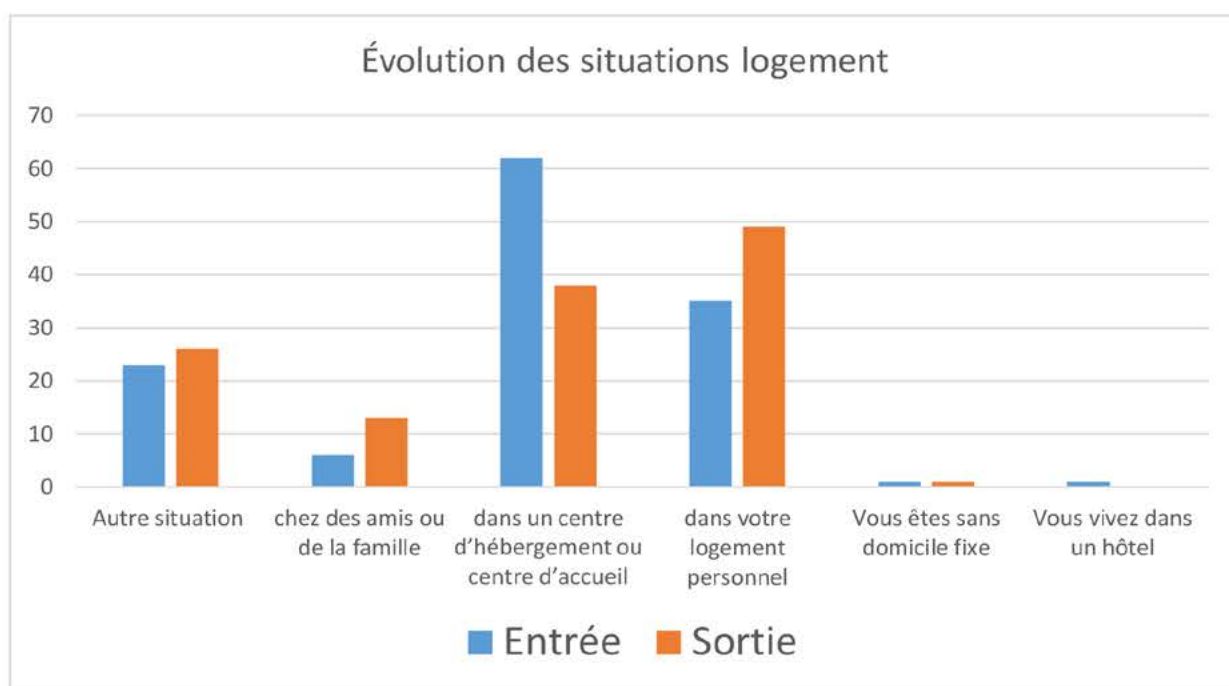
L'accompagnement global, y compris dans le logement, est une spécificité de ce dispositif.

Sur les 166 personnes accompagnées, 137 ont accédé au PACE suite au diagnostic complet. La différence s'explique par le fait qu'ils sont en cours de formation ou n'ont pas terminés leur cours OFII pendant la période de diagnostic.

Nous avons décalé de fait la période de diagnostic pour ces bénéficiaires.

La Plateforme a été présentée aux acteurs locaux de l'Accueil Hébergement Insertion qui représente 77% des prescripteurs. Elle vient ainsi répondre à un besoin identifié d'accompagnement spécifique de ce public pour accéder à l'emploi. La plateforme vient compléter le travail d'accompagnement d'insertion socio-professionnel conduit par les équipes des structures d'hébergement et d'accompagnement. De fait, les échanges pour le suivi des situations sont réguliers.

Cette collaboration permet d'identifier les périmètres d'intervention, de croiser l'analyse des besoins de la personne et son projet, de porter conjointement les réponses. Cette cohérence est source de sécurisation et d'investissement dans le parcours pour le bénéficiaire.



L'accompagnement global par le binôme travailleur social-CIP, soutenu par les membres du consortium et le réseau de partenaires (y compris des entreprises) est satisfaisant puisque sur 127 personnes sorties, 52 sont en emploi, soit 41% des bénéficiaires. 5% ont une reconnaissance travailleur handicapé.

Le dispositif est connu sur les territoires au niveau des partenaires et prescripteurs. Les instances de pilotage et de coordination sont organisées et planifiées

Le partage d'expériences est effectif au niveau local, avec les membres du consortium et permet de consolider les bonnes pratiques (formations, diagnostics partagés, comités techniques de suivi, ...).

La capitalisation des bonnes pratiques, expériences et expérimentation fera l'objet d'un bilan final de fin de projet (PIC IPR) à fin avril 2024.

7. Bilan FLE - 18

L'offre de formation Français Langue Etrangère est bien présente sur le département du Cher pour les bénéficiaires de la protection internationale. Elle répond à la politique d'intégration définie par le ministère de l'Intérieur dans le cadre de l'intégration et accès à la nationalité française.

Le programme FLE du Relais vise à soutenir les actions valorisant les compétences, les qualifications acquises à l'étranger, au travers de formation linguistique à visée professionnelle, tout en maintenant l'objectif d'atteindre un niveau d'acquisition de la langue supérieur à celui acquis en début de parcours. L'offre est destinée aux bénéficiaires de la protection internationale dont le CIR a été signé et les cours OFII effectués.

CONTENU DE L'OFFRE

L'offre est orientée vers les apprenants de niveaux alpha, A1.1 et A1. Le niveau A1 est le niveau validé par les cours de Français Langue Étrangère de l'OFII.

Les cours sont à visée professionnelle, français sur objectifs spécifiques (FOS). Ils sont adaptés aux besoins de chacun, les supports pédagogiques sont créés par les professeurs selon la demande et les besoins (exemple : Puignenier, Carrefour...). Cette année les professeurs ont élaboré des séquences pédagogiques très diverses, notamment pour les métiers d'éboueur / de charpentier / de menuisier / de coiffeur / d'hôte de caisse / de cuisinier / de peintre / de plaquiste / de maçon / de préparateur de commande. Le but étant de préparer au mieux les apprenants à une éventuelle entrée sur le marché de l'emploi.

L'approche pédagogique utilisée est double : communicative et actionnelle. Les cours sont axés sur des situations de communication variées et sur les interactions sociales que peuvent rencontrer les apprenants dans leur vie quotidienne mais aussi dans le cadre de la formation et de l'emploi. L'apprenant est au centre de son apprentissage. Des objectifs spécifiques sont fixés sous forme de tâches à accomplir.

Certains étudiants nous sont prescrits par le service Ukraine du Relais. À la suite des annonces gouvernementales, ils bénéficient d'une protection temporaire. De ce fait, ils ne sont pas dans l'obligation d'effectuer la formation linguistique de l'OFII. Il a donc été convenu qu'ils intègrent nos cours afin de pouvoir, dans un premier temps, communiquer dans la vie quotidienne puis accéder à un emploi.

✓ Préparation aux tests d'entrée en formation :

Dans le but de favoriser une intégration globale des bénéficiaires, nous proposons des cours orientés vers l'emploi et la formation qui permettent aux apprenants de niveaux supérieurs au niveau A1 de présenter leur parcours et leurs compétences, de pouvoir prendre contact en entretien ou par téléphone, de comprendre les consignes et les instructions, de pouvoir réaliser avec succès les tests d'entrée en formation professionnelle et de connaître le vocabulaire spécifique à leur projet.

Des classes de préparation aux tests d'entrée en formation ont été mis en place. Cela consiste à travailler différents aspects comme le repérage spatial, le repérage temporel, la situation géographique, les calculs de base (addition, soustraction, multiplication...) mais également les bases

de la géométrie, les pourcentages et les conversions, la lecture de tableau double entrées. L'objectif étant d'acquérir les savoirs de base nécessaire à la bonne réalisation des tests et de la formation.

✓ DELFL (Diplôme d'études en langue française):

Dans le cadre du PACE BPI, nous avons l'opportunité de faire passer le DELF (Diplôme d'études en langue française) à nos apprenants grâce au CRIA. Dans cet objectif, nous les préparons à cet examen et donc d'accéder à des niveaux A2 ou B1.

Cette année 7 personnes se sont présentées au DELF A2, 6 l'ont validé. 1 personne s'est présentée et a validé le DELF B1.

D'autre part, dans le cadre de la semaine de l'intégration d'octobre 2023, une information a été diffusée par le CRIA concernant la validation d'un niveau de langue par le biais d'un diplôme qualifiant (Titre professionnel, CQP...).

✓ Préparation à l'ASR :

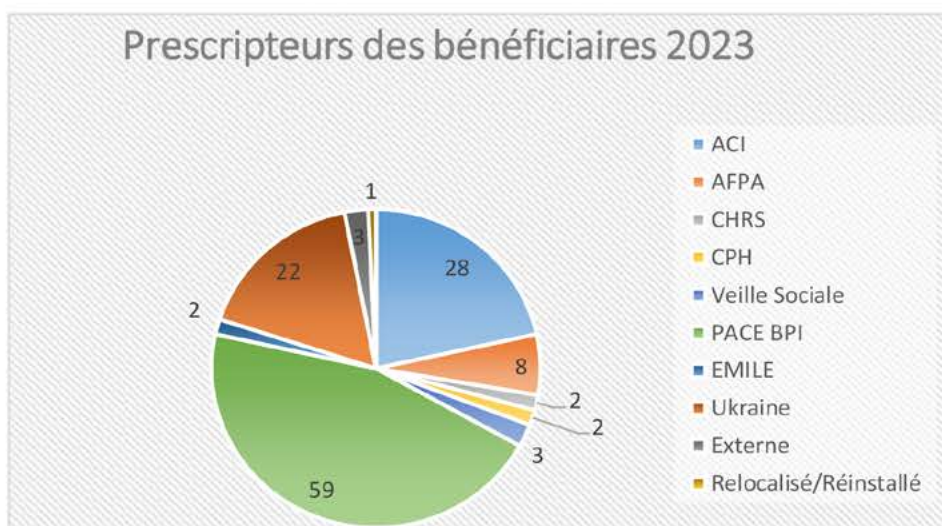
Afin de répondre aux besoins incessants de mobilité et que l'accès au permis B n'est pas envisageable et accessible pour tous, il a été mis en place des ateliers de préparation à l'ASR, une fois par semaine à raison de 3 heures réparties entre de l'apprentissage linguistique spécifique au code de la route et du numérique avec la passation des tests sur tablette.

L'accès au permis de conduire est une étape importante mais cela doit se préparer en plusieurs étapes pour ne pas décourager les candidats. L'ASR est une première étape vers le BSR et une mobilité en 2 roues.

Cette année, 15 (17) personnes ont validé l'ASR.

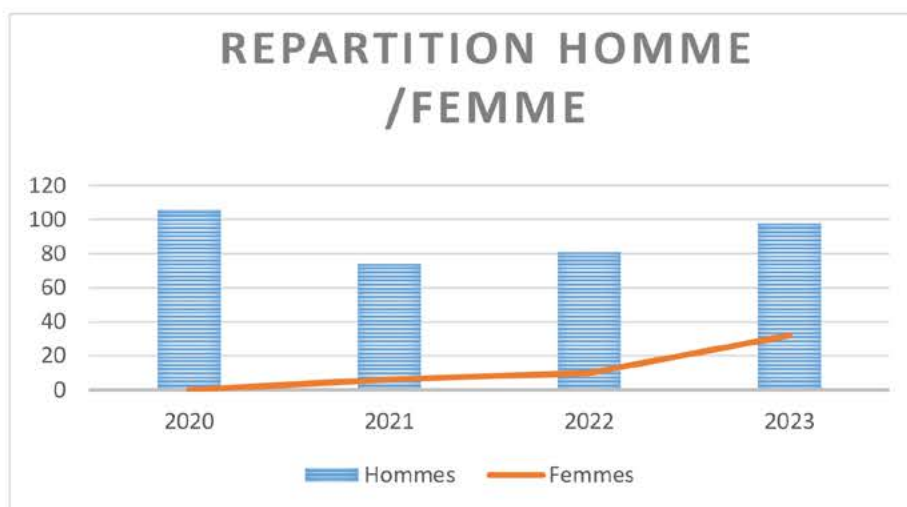
PUBLIC ACCUEILLI :

Les prescripteurs sont principalement des services internes à l'Association LE RELAIS. Le dispositif PACE BPI est le premier prescripteur, en seconde position nous retrouvons le pôle intégration du Relais (Ukraine/Relocalisé, Réinstallé) et les chantiers d'insertion du Relais en troisième position (cf. graphique détaillé ci-dessous)

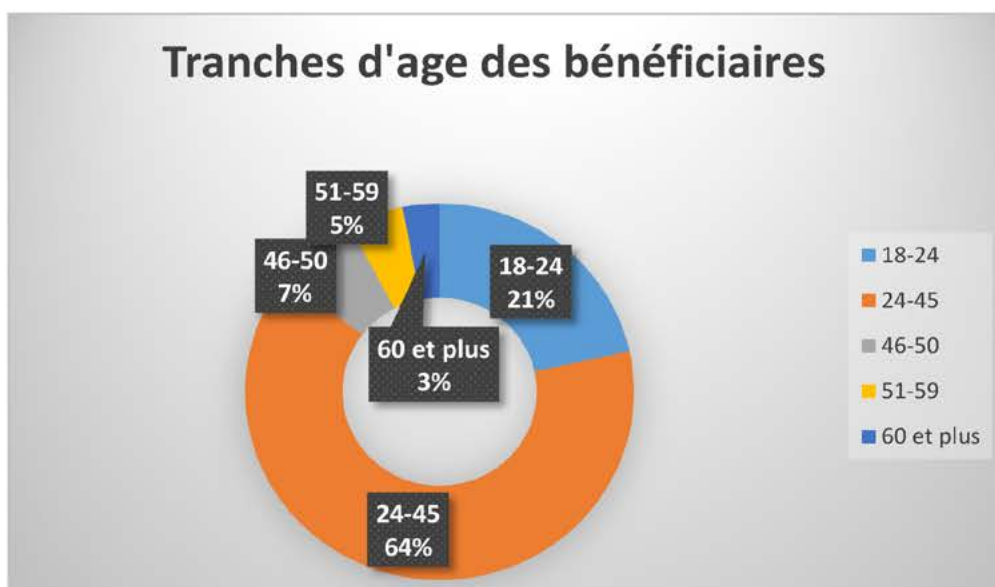


En 2023, le dispositif FLE accompagne 130 parcours, dont 92 nouveaux entrants en 2023, 4 personnes sont entrées en 2021 et 31 sont entrées en 2022 et ont poursuivi leur parcours d'accompagnement jusqu'en 2023.

La répartition Homme / Femme a augmenté avec l'arrivée des ukrainiennes sur notre territoire. Les orientations sur le dispositif restent néanmoins faibles, elles sont orientées dans un premier temps sur les cours de FLE intensifs proposés et financés par la Région Centre Val de Loire.



L'âge moyen est de 32 ans.



Nombre d'heures moyen de formation est de 26h et la durée moyenne d'un parcours est de 140 jours. Cela s'explique par le fait que les bénéficiaires, accompagnés en parallèles par des dispositifs d'intégration vers l'emploi, orientent les bénéficiaires sur des formations qualifiantes, des PMSMP, des

missions intérimaires et des emplois. Aussi les bénéficiaires ne conservent pas toujours la disponibilité nécessaire pour participer au cours dispensés au Relais.

- ✓ Niveaux d'entrée/niveaux de sortie

Sur les 130 personnes en parcours :

- 16 personnes de niveau INFRA à l'entrée ont atteint un niveau A1 – A1.1 à la sortie,
- 1 personne de niveau A1 à l'entrée à atteint le niveau A2 à la sortie
- 17 personnes de niveau A1 – A1.1 à l'entrée ont atteint le niveau A2 à la sortie
- 4 personnes de niveau A1 – A1.1 à l'entrée ont atteint le niveau B1 à la sortie
- 14 personnes de niveau A2 à l'entrée ont atteint le niveau B1 à la sortie

PRESENTATION D'UN PARCOURS :

La réussite d'un apprenant biélorusse :

Dans son pays il travaillait comme chauffeur poids lourd. Son permis a pu être échangé en France. Cependant, pour pouvoir exercer ce métier en France, il faut acquérir une carte de transport qui n'est pas délivrée sans avoir validé la formation FIMO. Celle-ci est en français donc assez difficile à acquérir pour une personne non francophone.

En France cet homme a exercé différents métiers dans divers secteurs comme le bâtiment, les espaces verts. Il a intégré les ACI des espaces verts de l'association le Relais en 2021. Dans le cadre de son parcours d'accompagnement, il a intégré les cours de Français Langue Etrangère de manière très assidue.

Après de nombreux échanges avec sa conseillère en insertion professionnelle, il a décidé de s'inscrire à la formation FIMO que proposait l'organisme de formation MALUS. Celle-ci a commencé le 06/09/23 et a duré 1 mois. Durant la première semaine, il nous a fait part de difficultés en compréhension orale.

Dès lors, le professeur de FLE du relais a pris contact avec le formateur technique de MALUS afin de connaître les modalités de formation et celles de l'examen final. Les principales difficultés étaient liées à la méconnaissance du vocabulaire technique.

A partir d'un document (QCM) fourni par le formateur technique, le professeur de FLE a créé des fiches de vocabulaire que l'apprenant a mémorisé en y associant un geste comme par exemple « démarrer, accélérer, doubler, avancer, reculer... ». (Le fait d'associer un geste à un mot rend plus facile la mémorisation).

Par la suite, nous nous sommes rendus dans un véhicule afin de travailler le vocabulaire des différents éléments qui le composent.

Dans un second temps, nous avons travaillé les différentes formes de questions comme par exemple

- *Inversion du sujet dans la question (pouvez-vous/avez-vous... ?)*
- *Différences entre « est-ce que et qu'est-ce que »*
- *Le vocabulaire comme « citez, nommez, dites, etc... »*

L'objectif étant une meilleure compréhension des questions.

Dans un dernier temps nous avons fait des simulations de QCM. Durant près de trois semaines, cet apprenant a fourni des efforts considérables pour acquérir de nouvelles connaissances professionnelles ainsi que linguistiques.

Finalement le 06/10/23 il a passé son examen théorique et a réussi avec succès puisqu'il a eu 48 bonnes réponses sur 60. Il a validé sa formation et a aujourd'hui sa carte de chauffeur.

Il poursuit son parcours d'intégration et est accompagné pour acquérir la carte professionnelle auprès de la Préfecture.

LES ACTIONS MENEES

a) Les formations

Formation Titre Professionnel plaquiste AFPA

Dans le cadre du dispositif PACE BPI, la Région Centre Val de Loire, a décidé de renouveler la formation adaptée de plaquiste au public BPI faite en 2021. Les candidats bénéficient, en plus des 30 heures hebdomadaires de formation dispensées par le Centre AFPA, d'un accompagnement complémentaire dispensé par la professeure de FLE du Relais de 4h chaque vendredi pendant toute la durée de la formation.

Le partenariat permet une mutualisation des compétences car les lundis, mardis, mercredis et jeudis, les étudiants sont à l'AFPA avec leur formateur technique et le vendredi, ils sont en accompagnement avec le Relais (4 heures de Français le matin).

Pour préparer l'entrée à cette formation, les cours de FLE ont été consacrés aux postulants à cette formation, ouverte en priorité aux personnes du PACE BPI mais également aux personnes d'autres dispositifs du Relais (CPH, ALJ, ACI) qui envisagent d'entrée en formation qualifiante. Pour cette session de formation, 7 places étaient à destination du Relais et 5 autres de l'AFPA.

Avant l'entrée en formation à l'AFPA, l'ensemble des bénéficiaires a dû passer un test d'entrée standardisé portant sur les compétences en langue française et en mathématiques. Le format de test proposé est le même pour les francophones et les non-francophones. Aussi, afin d'évaluer leur niveau et leurs besoins, nous avons mis en place des tests de positionnement pour chacun des apprenants. Les résultats, nous ont permis de proposer des cours de FLE adaptés à chacun en fonction de leurs besoins. Nous avons ensuite réparti les candidats en 4 groupes d'apprentissage (Alphabétisation / A1.1 / A1 / A2).

A la suite de ces tests, 7 personnes du Relais ont été sélectionnées (3 des ACI et 4 du PACE BPI).

Cette session de formation qualifiante est programmée du 02 novembre 2022 au 20/07/2023 et structurée comme suit :

- Du 02/11/2022 au 25/11/2022 : FLE à visée professionnelle (par une formatrice de l'AFPA)
- Du 28/11 au 18/11/2022 : Parcours « Clé Métier »
- Du 21/11 au 20/07/2023 : Parcours qualifiant Plaquiste. (Période entreprise du 03/04/23 au 28/04/2023)

Parcours FLE

Les compétences acquises en français tout au long de la formation permettent aux apprenants de s'insérer dans un parcours de professionnalisation. Ce module est la clé pour vaincre ces difficultés langagières qui sont un frein à l'accès à une qualification.

Parcours « Clé Métier »

Ce module permet de sécuriser le parcours qualifiant en travaillant l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Parcours qualifiant Plaquiste

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise de 4 semaines.

Module 1. Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre

Module 2. Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre

Module 3. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique

Module 4. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation acoustique

Session d'examen (1 semaine).

Durant cette formation, la professeure du Relais met en place des cours de mathématiques, de lecture de plans, de repérages spatiaux, ainsi que de vocabulaire (boîte à outils, les consignes, la sécurité au travail...) pour compléter l'apprentissage dispensé par l'AFPA.

Il a également été décidé de préparer en classe de FLE la présentation à un entretien d'embauche, les savoirs-être en entreprise (vocabulaire, posture, utilisation du tutoiement, le regard etc...). Dans ce cadre, la professeure sollicitera l'équipe pluridisciplinaire du Relais (CIP/travailleurs sociaux) afin de diversifier et d'adapter au mieux les besoins réels des apprenants comme par exemple, des ateliers création de CV, préparation d'entretien d'embauche et la sécurité au travail.

La mobilité des stagiaires a également été un enjeu, il a été décidé par l'équipe (AFPA et le Relais) de mettre en place un travail collaboratif afin de permettre aux apprenants d'acquérir le permis AM avant leur entrée en stage au mois d'avril 2023. La professeure du Relais prépare les apprenants à l'examen de l'ASR le vendredi. De plus, le mardi de 15h à 17h ils bénéficient d'un soutien supplémentaire par la formatrice de l'AFPA.

Les démarches mises en œuvre dans ce projet sont validées et soutenues par la Région Centre Val de Loire dans le but d'une réussite de la totalité des stagiaires à l'examen final en juillet 2023.

Les 12 stagiaires ont validé l'ASR.

Durant la formation deux stagiaires ont dû interrompre la formation puisqu'ils ont eu une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), ce qui a porté à 10 le nombre total de stagiaires.

BILAN DE FIN DE FORMATION :

A la fin de la formation, 9 stagiaires sur 10 ont obtenu le titre professionnel de plaquiste. Tous les stagiaires du Relais ont validé leur titre.

A ce jour, 4 ont trouvé un emploi (intérim/CDD/ACI...).

Les stagiaires ont fait preuve d'assiduité et de courage durant toute la formation. Ils ont amélioré leur niveau de langue puisque la plupart ont changé de niveau dans chaque compétence (compréhension orale/production orale/compréhension écrite/production écrite). Ils ont également pu acquérir et développer des connaissances mathématiques (additions/soustractions/multiplication/conversions/se repérer dans l'espace...).

Cette session est un réel succès et nous espérons pouvoir renouveler l'expérience prochainement.

Il a été décidé en fin d'année 2023 de réitérer l'intervention d'une professeure de FLE durant la formation de peintre en bâtiment à l'AFPA.

De nouveaux partenariats sont nés avec notamment le centre de formation MALUS et avec lequel nous avons travaillé sur la formation FIMO et préparateur de commande. L'objectif étant toujours d'accompagner les stagiaires durant leur formation (sur le plan linguistique ainsi que sur les modalités de formation : rédaction du dossier professionnel, préparation au QCM.)

b) Mission Locale : Groupe PACEBPI

Comme l'année précédente, le PACE BPI a ré- initié un groupe en partenariat avec la Mission Locale du 8 novembre 2023 au 18 janvier 2024. Ce groupe est constitué de 6 personnes 4 hommes et 2 femmes bénéficiaires du CEJ. Ils bénéficient durant ces deux mois de divers ateliers à hauteur de 15 heures par semaine qui comprend :

- ✓ Un projet collectif (fabrication de brouettes) avec l'ERE
- ✓ Séances de sport avec l'UFOLEP au Gymnase Jean Moulin
- ✓ Cours de FLE et préparation à l'ASR avec un professeur de FLE
- ✓ Ateliers TRE et tri des papiers administratifs
- ✓ Jeux de société collectifs avec « C'est Possible Autrement ».
- ✓ Activités diverses proposées pour la cohésion de groupe, le lien social et l'apprentissage du français (Match de basket, théâtre, visite de la médiathèque...)

A la fin de la formation, tous se sont inscrits à l'ASR et sont en attente de le passer et deux apprenants sont positionnés pour passer le DELF A2 avec le CRIA.

c) Les entreprises

- ✓ Puigrenier : Dans le cadre du PACE BPI, nous avons accompagné durant une formation interne dans l'entreprise Puigrenier, deux candidats. Afin de respecter au mieux le vocabulaire utilisé dans l'entreprise et les missions données, nous avons rencontré le DRH de l'entreprise. Nous avons par la suite, créé un support afin que nos apprenants puissent suivre une formation linguistique en lien avec leur futur emploi chez Puigrenier. 1 personne a signé un CDI 3 mois plus tard.

- ✓ Michelin : la méthode de recrutement par simulation initiée par l'entreprise Michelin a été présentée au professeur de FLE du Relais ainsi qu'à la référente entreprise de l'association Le Relais afin de pouvoir évaluer les prérequis linguistiques. Nous avons pu proposer cette préparation à la MRS à deux candidats, malheureusement cela n'a pas abouti.
- ✓ Crit Interim : L'agence CRIT Intérim est venue faire une session de recrutement le 19/06/2023 au sein des locaux du Relais dans le but d'entretenir plusieurs bénéficiaires du Relais. En amont, une professeure de FLE ainsi qu'une CIP, ont préparé deux séquences en lien avec la préparation d'entretien d'embauche. Une session qui a plutôt bien fonctionné puisque les retours de l'agence d'un point de vue linguistique étaient positifs. Ils ont, tous, su se présenter et répondre aux questions du recruteur.
- ✓ Job Dating « Mod'Emploi » : Le 24 mai 2023 s'est déroulé au palais des sports du Prado à Bourges le forum « mod'emploi » auquel les deux professeures de FLE ont préparé puis accompagné 4 bénéficiaires. Durant la visite, les apprenants se sont présentés auprès des entreprises présentes et ont posé des questions concernant les différentes formations et emplois visés.

d) Le numérique

- ✓ Atelier découverte des MOOCS
Face à l'outil numérique, nous ne sommes pas tous égaux. Le public que nous accueillons n'est pas toujours formé à cet outil et se trouve en grande difficulté lors des démarches administratives en ligne notamment. L'idée est que nous puissions les familiariser le plus possible au numérique. Nous avons donc décidé de créer un atelier dans lequel nous leur présentons des MOOCS accessibles selon leurs niveaux de langue (J'apprends, TV5 monde, Happy FLE...). Nous avons proposé cet atelier à plusieurs apprenants avec l'aide du conseiller numérique.

L'objectif étant qu'ils puissent utiliser ces MOOCS en autonomie et donc se familiariser avec l'outil. Tous ont téléchargé une application et s'en sont servis.

- ✓ L'application « J'apprends »
Dans le cadre d'un soutien au numérique mais surtout dans le but d'un apprentissage autonome pour des apprenants analphabètes, nous avons décidé de mettre en place un atelier avec l'application « J'apprends » avec le conseiller numérique mais sans la présence du professeur de FLE.
C'est une application qui permet aux apprenants analphabètes de travailler en autonomie. Nous avons décidé de joindre à cette activité des exercices de lecture et d'écriture de phonèmes en lien avec les sons vus dans l'application. Nous avons expérimenté cette nouvelle approche avec un étudiant qui a exprimé un réel intérêt sur cette application car il l'a fini en 8 semaines. Cela a donc permis à cet étudiant d'acquérir un réflexe d'apprentissage autonome.
- ✓ Utilisation des tablettes en classe de FLE :

Face à l'utilisation des outils numériques, nos apprenants sont démunis d'une part par la maîtrise de l'outil mais également par leur niveau de lecture et de compréhension de la langue française qui ne leur permette pas de se repérer dans l'espace numérique. De ce fait, le professeur de FLE a systématisé les cours sur tablette. Les apprenants y ont travaillé l'ASR notamment. Ce qui a facilité le maniement de l'outil et le repérage sur le web.

e) La culture

La médiathèque est un lieu de ressources inépuisables. L'objectif de cette visite est de faire connaître le lieu, de pouvoir s'y inscrire pour bénéficier des services (prêt livres, CD, DVD, animations jeunesse). Cette visite a été organisée plusieurs fois dans l'année avec des groupes différents. Et plus rarement des visites menées par une employée. Au total cette année 22 personnes ont pu bénéficier de la visite.

Découverte du centre-ville de Bourges et de quelques lieux touristiques : palais Jacques Cœur, cathédrale, les remparts. Nous avons établi un livret dans le but qu'ils puissent acquérir des notions historiques, religieuses et culturelles afin d'appréhender la civilisation française.

En fin de session, nous transmettons aux apprenants un « quizz » qui nous sert d'évaluation.

Ces différentes excursions permettent de débattre et d'échanger sur divers sujets. Notamment la religion et la place de celle-ci dans nos cultures. Les échanges étaient positifs et cela a pu créer des échanges autour de la laïcité et des valeurs républicaines.

Visite de l'exposition de la Marianne à la mairie de Bourges Cette visite nous a permis d'évoquer les différents principes de la citoyenneté. Nous avons évoqué les symboles français, les traditions, la culture. Nous avons développé un jeu de l'oie de la citoyenneté ce qui nous a permis d'évaluer leurs connaissances à la fin de la visite.

Dans le cadre de la semaine de l'intégration, un apprenant a accepté de rédiger une courte autobiographie. Le professeur de FLE et lui-même ont travaillé une dizaine d'heures sur ce texte qui a été exposé dans l'enceinte du Relais. Il l'a ensuite présenté au public se rendant sur le site afin de visiter l'exposition. C'est un travail personnel très intéressant et qui a permis de travailler le vocabulaire et les structures syntaxiques du français. Nous avons ensuite décidé de concourir grâce à ce texte au concours « dis-moi dix mots pour créer du lien » organisé par le ministère de la culture.

Dans le même cadre, nous avons décidé de faire participer différents groupes d'apprenants à cette semaine de l'intégration. Chaque jour, et durant toute la durée de l'évènement, un groupe a accueilli les visiteurs et a présenté les différents lieux du site Napoléon. Au travers ces activités, nous avons travaillé la production et la communication orale.

Une équipe de l'association a été créée afin de participer à l'évènement sportif du « Challenge Inter Entreprise ». Une professeure de FLE et deux de ses apprenants ont fait partie de cette équipe. Ce qui a permis de travailler en amont le vocabulaire

CONCLUSION

Au cours de ces 3 années nous avons pu démontrer l'intérêt de donner l'opportunité aux bénéficiaires d'accéder à différentes méthodes d'apprentissage tout au long de leur parcours d'intégration. Nous faisons le constat qu'en mettant un objectif d'apprentissage aux apprenants (passage du DELF, d'un

Titre Pro, ASR...), l'investissement dans l'apprentissage est plus important avec un objectif de réussite plus marqué pour l'apprenant.

Au cours des 2 dernières années, nous avons démontré l'efficience de l'accompagnement linguistique sur les formations qualifiantes qui sécurisent les parcours et permet le développement des compétences langagières techniques nécessaires à l'apprentissage d'un métier. Néanmoins malgré tous ces efforts l'accès à l'emploi n'est pas garanti par les entreprises.

Ce dispositif a servi également à faire découvrir la culture française, à travers son histoire, son patrimoine et son territoire. Tous ces supports ont largement été utilisés pour transmettre et intégrer ces publics dans notre culture.

Le dispositif a contribué au cours de ces 3 années à compléter l'offre de services des autres dispositifs et ainsi apporter une réponse la plus complète possible aux bénéficiaires.

8. Bilan Espace Réentraînement à l'Emploi SUD

L'ERE poursuit l'objectif de restaurer le lien social, d'aider la personne par la mise en activité d'un public ne pouvant plus intégrer un parcours classique d'insertion. Ce support permet de rompre l'isolement des personnes en leur offrant la possibilité de donner un sens à leur journée.

Cette reconstruction progressive, associée à la réappropriation de compétences, peut être considérée comme une première étape d'un parcours d'insertion.

Basée sur la libre adhésion, l'action propose des activités polyvalentes sous forme d'ateliers, en privilégiant la dynamique de groupe ainsi qu'une reprise d'activité et d'autonomie dans le travail.

L'ERE accueille les publics bénéficiaires sur le sud du département du Cher.

(Capacité de 6 places)

Les activités polyvalentes à caractère solidaire sont choisies en fonction de :

- ▶ L'accessibilité des tâches pour tous
- ▶ La nature à caractère solidaire du travail
- ▶ L'intérêt de chacun
- ▶ La possibilité d'évaluer les compétences dans différentes situations, grâce à la polyvalence des tâches.

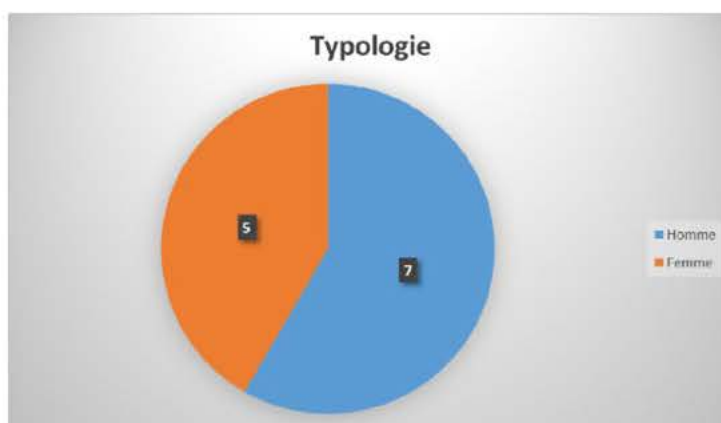
L'ERE tente de remobiliser la personne grâce à des gestes techniques simples, facilement transférables dans son quotidien.

A cet effet, l'usager peut adhérer aux ateliers suivants :

- ✚ Culture et entretien de jardinières
- ✚ Rénovation de meubles
- ✚ Réfection de locaux/petit second œuvre bâtiment
- ✚ Loisirs créatifs
- ✚ Sorties culturelles

Public accompagné :

	Effectif prévu dans la convention	Effectif réalisé	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
RSA	6	12	7	5



Situation des personnes à l'issue de l'action :

	Accompagnement social	Suivi professionnel	Formation	Emploi effectif	Attente solution	Autres (*)	TOTAL
RSA			1 formation	3 ACI		1 sans nouvelle	5

(*) Déménagement, sortie du dispositif RSA, sortie volontaire.

Commentaires :

- 1 personne est entrée en formation rémunérée VISA+ Parcours vers l'emploi (BGE Cher)
- 2 personnes ont intégré l'atelier chantier d'insertion de Marçais (ACI Le Relais)
- 1 personne est en cours de recrutement pour l'ACI de Marçais, entrée prévue le 08/01/2024
- 1 personne n'a pas donné de nouvelle malgré plusieurs tentatives de la joindre

Les différents prescripteurs :

Les prescriptions proviennent toutes des TSPS de St Amand (5 TSPS) sauf une prescription reçue en octobre de la MDAS Sud concerne une personne suivie par H Emploi et qui ne pourra entrer dans le dispositif qu'à partir de mars 2024 car elle quitte le Cher l'hiver.

De ce fait, le partenariat mobilité prévu avec le GAS18 pour les bénéficiaires du sud du département n'a pas pu être mobilisé.

Sorties positives :

1 personne est partie en formation VISA+ pour définir son projet professionnel.

1 personne : Après 1 an sur l'ERE Sud et une assiduité satisfaisante, elle a exprimé son souhait de partir à l'ACI de Marçais. Elle a intégré le chantier en septembre dernier.

1 personne a toujours été volontaire et assidue, ce but était déjà de se rendre à l'ACI avant l'ERE Sud. Elle est restée 5 mois et a pu postuler via pôle emploi.

1 personne : Après un an à l'ERE, elle s'est positionné sur l'ACI de Marçais. Il a été retenu et commence son contrat de travail en janvier 2024

Méthodes et outils de travail

- ▶ Implication de l'utilisateur dans une activité de son choix,
- ▶ Mise en place d'activités collectives ou individuelles,
- ▶ Entretiens individuels avec évaluation de la participation à l'activité, progression
- ▶ Transfert des compétences dans leur propre environnement.

Modalités d'évaluation :

- ▶ Observation de chacun dans le groupe, en poste de travail individuel ou dans une activité de groupe,
- ▶ Entretiens individuels,
- ▶ Evaluation des potentialités et capacités (savoir / savoir-faire), des attitudes et comportements (savoir-être),
- ▶ Travail sur l'assiduité, la concentration, auto-évaluations,
- ▶ Transfert des compétences en atelier sur les chantiers extérieurs.
- ▶ Valorisation de l'ERE sur le CV

Périodicité de l'intervention auprès des bénéficiaires de l'action :










Ouverture lundi, mardi et jeudi. Fonctionnement par tranche de 3 heures (matin de 9h00 à 12h00, après-midi de 13h00 à 16 h00).

L'échelonnement progressif des heures d'activité (entre 3 heures et 15 heures) s'opère de façon naturelle. La nécessité d'augmenter les horaires apparaît assez rapidement pour les bénéficiaires.

Les premières semaines permettent d'observer les personnes dans les lieux et espaces d'activités, de vérifier leur capacité à intégrer un groupe et à s'y adapter, enfin d'accomplir des tâches simples visant l'autonomie. Ces premiers éléments déterminent l'augmentation des horaires sur l'atelier.

La progression des heures permet également de se réapproprier peu à peu les contraintes du travail.

Partenaires et Travail en réseau en amont et en aval de l'orientation :

-  Les travailleurs sociaux des MDAS St Amand et Cher Sud
-  Le secours populaire
-  L'abbaye de Noirlac
-  La CAF du Cher
-  Emmaüs
-  L'Association Addictions France
-  Le foyer de jeunes travailleurs
-  Le CASA
-  Association ASER, GAS 18, ADEF et ADEF+

Les activités de l'ERE des neuf derniers mois se déclinent autour de 6 axes principaux :

1. Création et entretien de compositions florales
2. Projet « Petits Jardins » avec l'Abbaye de Noirlac
3. Rénovation du local ERE Sud
4. Loisirs créatifs
5. Ateliers numériques
6. Echanges avec l'ERE de St Doulchard

Ses activités nous permettent d'évaluer chaque bénéficiaire sur le savoir-faire et savoir-être en fonction des consignes qui leurs sont demandées.

1. Création et entretien de compositions florales

L'objectif principal étant de jardiner ensemble, de partager et d'élargir les connaissances de chacun. Les fleurs ont été choisies selon les goûts et préférences de chacun en tenant compte du budget attribué.



Les jardinières ont été conçues par l'ERE de St Doulchard. Leur livraison et installation à St Amand, sur le site des Epousardes du Relais, a fait l'occasion d'une journée de rencontre entre les 2 équipes.

Ce support reste très intéressant pour les bénéficiaires puisqu'il sollicite autant la conception de compositions florales que leur entretien tout au long de l'année. L'arrosage réalisé pendant ces derniers mois et plus particulièrement cet été a fait émerger chez les bénéficiaires un projet de création/installation d'un récupérateur d'eau de pluie. Projet qui sera travaillé en 2024 avec l'ERE de St Doulchard.

2. Projet « Petits Jardins » avec l'Abbaye de Noirlac

Initié en novembre 2022, le projet développé à l'Abbaye de Noirlac croise les dimensions patrimoniales (monument, jardin, bocage) et la création artistique (musique, paysage sonore et arts de la parole).

Le projet consiste en la réalisation d'un petit jardin mobile sur le thème « Les musiques du jardin » et dont les caractéristiques attendues sont définies dans une convention partenariale.

L'ERE Sud a travaillé en association avec l'espace de vie social de Levet de la ligue de l'enseignement du Cher et la crèche des Gabignons. Les bénéficiaires ont pu travailler le projet depuis l'analyse de la demande jusqu'à la réalisation et l'exposition du petit jardin. Plusieurs réunions de préparation et de suivi communes aux 3 partenaires ont été l'occasion de travailler en équipe élargie dans un cadre extérieur à celui du Relais.

En interne, les bénéficiaires de l'ERE ont travaillé à Marçais (conception de la structure bois, récolte de la mousse, ...). Ils ont pu rencontrer des salariés de l'ACI et présenter leur projet.



Durant la réalisation du petit jardin, les bénéficiaires ont pu participer à un atelier vannerie, un atelier découverte de musique verte, une visite guidée de l'Abbaye.

La structure a été exposée dans le cadre des « Jardins en fête » à l'Abbaye les 3 et 4 juin 23.



3. Rénovation du local ERE Sud

L'équipe de l'ERE Sud a quitté le 1^{er} local situé rue du Dr Coulomb à St Amand pour rejoindre le site des Epousardes investi par Le Relais en février 2023. L'espace dédié à l'ERE Sud a été entièrement réaménagé et rénové par les bénéficiaires et la monitrice.

Ce projet a permis de travailler en équipe, de s'écouter les uns les autres et d'apprendre à patienter et d'apprécier la réussite d'un travail abouti. Certains bénéficiaires sauront maintenant effectuer seuls ces petits travaux de second œuvre.



4. Loisirs créatifs support d'échanges : faciliter les démarches

Ce type d'activité permet aux usagers d'apprendre la patience et la minutie. Ils favorisent la concentration. Le stress se voit diminuer.

Ils expriment leurs créativité et émotions à travers de multiples supports.

Ils développent ainsi leur dextérité.

Ces temps d'activité sont souvent l'occasion d'échanger librement sur des thématiques du quotidien : santé, logement, budget, vie sociale. Ils peuvent être suivis d'entretiens individuels à la demande.



Trois ateliers de 2 heures ont été proposés à 4 bénéficiaires de l'ERE au mois de septembre. Après une phase d'appropriation et de prise en main de l'outil informatique, l'animateur a pu accompagner à l'utilisation d'internet et notamment le site de la CAF.

L'objectif étant pour chacun de gagner en autonomie pour effectuer seul les démarches administratives de la vie courante.

6. Echanges avec l'ERE de St Doulchard

Le 26 juin 2023 nous avons organisé un repas de cohésion avec l'ERE de St Doulchard aux Marais de Bourges. Des jeux (fabriqués par l'ERE) étaient proposés aux bénéficiaires pour faire connaissance en attendant les projets communs de 2024.



INDICATEURS DE SUIVI PROPOSES

INDICATEURS	Public RSA
Nombre total de bénéficiaires	12 personnes
Nombre de bénéficiaires en moyenne inscrits en même temps sur l'année	5 personnes
Nombre de bénéficiaires en moyenne par séance	2 personnes
Nombre d'heures réalisées	830 h
Durée moyenne de la participation	12 mois
Nombre de séances	6 séances hebdo
Nombre d'entretiens individuels	3/bénéficiaires/an minimum

INDICATEURS DE RESULTATS PROPOSES :

- ▶ Amélioration du lien social
- ▶ Evolution des horaires
- ▶ Reprise d'autonomie de la personne
- ▶ Adhésion au groupe, accès aux soins, accès à un parcours d'insertion
- ▶ Capacité à se fixer des objectifs d'avenir, même à court terme
- ▶ Accès à l'emploi et à la formation par le biais d'inscription à des infos-collectives
- ▶ Abandon

CONCLUSION

La mixité des publics constitue une opportunité en ce qu'elle contribue au lien social et favorise les transmissions intergénérationnelles, interculturelles et de savoir-faire.

L'atelier permet également d'évaluer les capacités à tenir un travail et si possible d'orienter vers les ACI, les associations intermédiaires ou les entreprises de travail temporaire d'insertion.

Les activités techniques sont le quotidien de l'atelier mais nous avons toujours à l'esprit une ouverture vers l'extérieur avec l'objectif d'amener nos publics vers des activités de toutes natures permettant de rompre leur isolement.

L'ERE participe depuis de longues années aux actions d'informations et de prévention. Les bénéficiaires ont majoritairement plus de 50 ans, la sensibilisation à l'accès vers les soins est sans conteste un enjeu important de l'atelier.

Nous proposons à l'ensemble des bénéficiaires de participer à un bilan de santé en partenariat avec l'IRSA de St Doulchard.

9. Bilan Espace Réentraînement à l'Emploi Saint Doulchard.

L'ERE poursuit l'objectif de restaurer le lien social, d'aider la personne par la mise en activité d'un public ne pouvant plus intégrer un parcours classique d'insertion. Ce support permet de rompre l'isolement des personnes en leur offrant la possibilité de donner un sens à leurs journées.

Cette reconstruction progressive, associée à la réappropriation de compétences, peut être considérée comme une première étape d'un parcours d'insertion.

Basée sur la libre adhésion, l'action propose des activités polyvalentes sous forme d'ateliers, en privilégiant la dynamique de groupe ainsi qu'une reprise d'activité et d'autonomie dans le travail.








L'ERE accueille les publics bénéficiaires sur un site urbain à Saint Doulchard (capacité de 20 places).

Les activités polyvalentes à caractère solidaire sont choisies en fonction de :

- ▶ L'accessibilité des tâches pour tous
- ▶ La nature à caractère solidaire du travail
- ▶ L'intérêt de chacun
- ▶ La possibilité d'évaluer les compétences dans différentes situations, grâce à la polyvalence des tâches.

L'ERE tente de remobiliser la personne grâce à des gestes techniques simples, facilement transférables dans son quotidien.

A cet effet, l'usager peut adhérer aux ateliers suivants :

-  Culture et entretien de parcelles maraichères
-  Entretien espaces verts
-  Déménagement et montage de meubles
-  Réfection de locaux/petit second œuvre bâtiment
-  Fabrication en palettes (meubles)
-  Sorties culturelles
-  Atelier réparation de vélos

Les bénéficiaires :

	Effectif prévu dans la convention	Effectif réalisé	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
RSA	20	16	16	0
Autres (DELD, AAH, ASS...) (PACEBPI, Mission Locale, ALJ, Chertoit)		21	21	0

Commentaires : Nous recevons sur l'ERE 3 personnes de CherToit qui est un dispositif du Relais accueillant des grands marginaux. Les 3 usagers CherToit sont comptés dans les bénéficiaires RSA ainsi que dans autres.

Situation des personnes à l'issue de l'action :

	Accompagnement social	Suivi professionnel	Formation	Emploi effectif	Attente solution	Autres (*)	TOTAL
RSA				1 en ACI		7	8
Autres			4	2 en ACI 1 en CDD		7	14

(*) Déménagement, sortie du dispositif RSA, sortie volontaire

1 orientation vers l'ACI second œuvre (Relais), 2 orientations vers l'ACI maraichage (Relais), 1 orientation RAN (GRETA), 1 orientation en formation TP charpente (Compagnons du devoir), 1 orientation formation FLE (INFREP), 1 orientation formation FLE (Relais), 1 orientation en CDD agent d'entretien.

Partenariat Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation - SPIP


Dans le cadre du partenariat de l'association avec le SPIP, un poste « TIG » à l'ERE a été créé. Dans ce cadre, nous avons accueilli au sein du dispositif 4 personnes devant effectuer des travaux d'intérêt généraux (TIG).

Ces personnes prescrites étaient très éloignées de l'emploi, c'est pour cela qu'une orientation vers l'ERE a été faite. Ils ont participé aux différents supports d'activités de l'ERE (menuiserie / maraichage / entretien espaces verts / atelier réparation de vélo). Pendant ces différentes activités une personne a aimé participer aux entretiens d'espaces verts. Nous lui avons conseillé, après sa période de TIG de s'inscrire sur un ACI environnement via la plateforme inclusion, pour reprendre un rythme et être accompagné vers l'emploi par la suite. Depuis monsieur a intégré l'atelier chantier insertion « environnement – espaces verts » du Relais.

Groupe de travail interne « Conduites addictives et situation de travail »

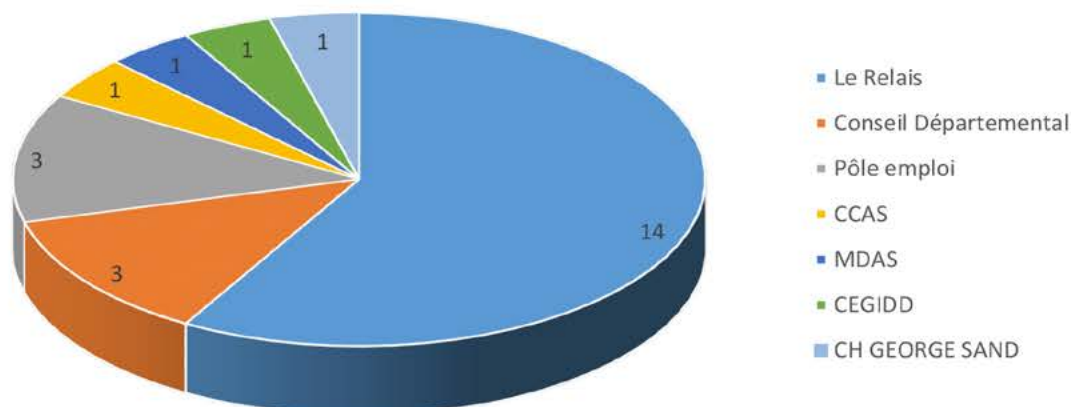
Ce groupe a été initié en interne à la suite d'une formation dispensée par Addiction France et l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) suivie par tous les salariés du pôle « Transition vers l'emploi ». Il a pour mission de mettre en place des actions de préventions adaptées à nos bénéficiaires et salariés et des actions permettant d'adapter les activités et l'organisation du travail pour les personnes concernées. Les propositions d'expérimentations sont validées par la quise réuni mensuellement.

Typologie du public et objectifs :

Profil type bénéficiaire ERE	
Homme	
50ans	
Célibataire	
Ayant besoin de retrouver un lien social	
Et de reprendre un rythme de travail	

Prescriptions :

Nombre de prescriptions par prescripteurs
ERE-Année 2023



Méthodes et outils de travail

- ▶ Implication de l'utilisateur dans une activité de son choix,
- ▶ Mise en place d'activités collectives ou individuelles,
- ▶ Entretiens individuels avec évaluation de la participation à l'activité, progression
- ▶ Transfert des compétences dans leur propre environnement.

Modalités d'évaluation :

- ▶ Observation de chacun dans le groupe, en poste de travail individuel ou dans une activité de groupe,
- ▶ Entretiens individuels,
- ▶ Evaluation des potentialités et capacités (savoir / savoir-faire), des attitudes et comportements (savoir-être),
- ▶ Travail sur l'assiduité, la concentration, auto-évaluations,
- ▶ Transfert des compétences en atelier sur les chantiers extérieurs.
- ▶ Valorisation de l'ERE sur le CV

Périodicité de l'intervention auprès des bénéficiaires de l'action :

Ouverture du lundi au vendredi. Fonctionnement en continu par tranche de 3 heures

L'échelonnement progressif des heures d'activité (entre 6 heures et 15 heures) s'opère de façon naturelle. La nécessité d'augmenter les horaires apparaît assez rapidement pour les bénéficiaires.

Les premières semaines permettent d'observer les personnes dans les lieux et espaces d'activités, de vérifier leur capacité à intégrer un groupe et à s'y adapter, enfin d'accomplir des tâches simples visant l'autonomie. Ces premiers éléments déterminent l'augmentation des horaires sur l'atelier.

La progression des heures permet également de se réapproprié peu à peu les contraintes du travail. Pour les 9 premiers mois, nous constatons qu'il y a peu ou pas du tout d'absence.

Partenaires et Travail en réseau en amont et en aval de l'orientation :

- ✚ Les actions sociales du département
- ✚ Le CCAS
- ✚ Les travailleurs sociaux des MDAS
- ✚ Les CHRS du département
- ✚ ADOMA et sa pension de famille
- ✚ La banque alimentaire
- ✚ L'épicerie sociale
- ✚ Tivoli initiatives
- ✚ La boutique solidarité
- ✚ La CAF du Cher
- ✚ La municipalité (services techniques)
- ✚ Les services internes de notre association (pension de famille, les structures de l'IAE)
- ✚ Les organismes de justice (SPIP)
- ✚ Emmaüs
- ✚ L'Association Addictions France
- ✚ Les associations culturelles (Emmetrop)
- ✚ La maison de la culture de Bourges
- ✚ Le foyer d'accueil médicalisé (FAM) d'Osmoy
- ✚ Les centres sociaux du val d'Auron et de la Chancellerie

Les activités de l'ERE de cette année se déclinent en 4 pôles principaux :

7. La menuiserie,
8. Les espaces verts,
9. Le maraichage
10. L'atelier réparation de vélos

Différentes occupations ponctuelles viennent compléter ses activités : Déménagement, aménagement, second œuvre... ainsi que des projets culturels de cohésion de groupe.

Les chantiers principaux sont en relation avec l'association Le Relais mais aussi avec des partenaires extérieurs comme : L'école de Fussy, Bourges Plus.

Ses activités nous permettent d'évaluer chaque bénéficiaire sur le savoir-faire et savoir-être en fonction des consignes qui leurs sont demandées.

Le 5 décembre, un premier atelier cuisine a été proposé à la pension du « clos des pommiers ». Constatant que les bénéficiaires de l'ERE ne profitaient pas des légumes mis à leur disposition par l'association, les moniteurs ont découvert qu'ils ne savaient pas les cuisiner. Le projet de création d'ateliers cuisine simples (soupes à base de légumes frais mais aussi cuisson de féculents) est né ! Les

cuisines de pensions de famille (semi-professionnelles) sont une opportunité en termes d'organisation/logistique/hygiène et un lieu de rencontre idéal entre les habitants et les bénéficiaires de l'ERE.

Ce projet a été construit par les moniteurs ERE et la coordinatrice de Campus et avec le coordinateur des pensions de famille de l'association. Ce premier rdv était une découverte des lieux, du matériel et des règles d'hygiène et de sécurité. Les ateliers seront programmés dès janvier 2024 et tout au long de l'année.

a) Valorisation et entretien d'une parcelle dans les marais

La production de légumes s'est faite cette année sur une parcelle de 1500 m². L'intégralité de la production est à destination du public accueilli.

L'objectif principal étant l'appropriation de ce lieu par les bénéficiaires en utilisant les supports de cultures légumières bio, l'aménagement avec des modules en bois de récupération et l'entretien de la parcelle.

Ce support reste très intéressant pour le public puisqu'il sollicite autant la conception en menuiserie, l'entretien en espace vert et la production maraîchère.



b) Atelier vélo :

Cette activité existait déjà au sein de l'association et c'est dans l'objectif de la rendre plus performante que nous avons souhaité mettre les services de l'ERE et de l'Atelier de Remobilisation des Compétences du pôle Hébergement en coordination sur ce projet.

L'atelier vélo porte une offre de réparation de vélos. La majeure partie des cycles est issue de récupération ou de dons.

Les vélos ainsi réparés seront mis à disposition des bénéficiaires dans le cadre de leur projet professionnel.



c) Entretien de composteurs (BOURGES PLUS)

En partenariat avec Bourges plus, nous avons vidé différents composteurs mis à dispositions des habitants des résidences sur différents sites. Ensuite nous avons étalé le compost dans les massifs des résidences afin que les végétaux aient un apport d'engrais naturel et favorise leurs croissances. En dernière étape, pour le bon fonctionnement de chaque composteur, nous avons remplis de broyas certains bacs, ce qui favorise la décomposition.



d) Fabrication d'un abri sécurisé :

Nous avons fabriqué un abri sécurisé pour le potager Bio de Fussy (Relais).

Les usagers ont participé avec plaisir à cette activité qui change de nos supports habituels.

- Apprentissage de la fabrication de mortier
- Pose de parpaings
- Pose de porte
- Pose d'un toit en bac acier



e) Entretien espaces verts :

L'ERE s'occupe de l'entretien des espaces verts du 115 durant la saison estivale.

- Tonte
- Débroussaillage
- Désherbage
- Taille



f) Réfection appartement :

L'ERE a participé au lessivage et à la mise en peinture de 2 appartements

- Nettoyage et lessivage des murs
- Peinture
- Ponçage et vitrification des sols



g) Fabrication et pose d'un portail et d'un portillon :

L'ERE a réalisé (à base de bois recyclé) et fait la pose d'un portail et d'un portillon chez un particulier.

- Prise de côtes et réalisation d'un plan
- Préparation du bois (démontage de palettes, enlever les pointes, rabotage...)
- Fabrication des éléments dans l'atelier
- Finitions (ponçage, lasure)
- Pose des fabrications sur le lieu (enlever les anciens éléments, préparation du terrain...)



h) Hôtel à insectes pour l'école de Fussy

- Suite à un partenariat avec l'école de Fussy, les élèves ont voté pour choisir l'hôtel à insectes qu'ils souhaitent intégrer dans leur cour.
- Les bénéficiaires ont réalisé cet ouvrage et l'ont installé sur le lieu dédié.

- Les élèves, accompagnés par un professionnel ont commencé à remplir cet hôtel à insectes. Il a été inauguré le 12 Octobre 2023 en présence des bénéficiaires de l'ERE qui ont participé à la fabrication ainsi que les élèves, les enseignantes et le Maire de la Ville de Fussy



i) Quelques réalisations de l'équipe de l'ERE durant l'année



Poulailler pour la pension de famille du Relais Meuble pour la résidence Louis Jouannin

Cabane de protection à la ferme de Marçais

j) Barbecue dans les Marais de Bourges

L'ERE a partagé au printemps, un moment convivial avec l'équipe de l'ERE Sud de Saint-Amand Montrond autour d'un barbecue dans les marais de Bourges.

Un temps de partage et de jeux (fabriqués par l'ERE).



Repas de fin d'année au restaurant l'Entremets de Vierzon

Les bénéficiaires de l'ERE ont pu déguster un repas de fête confectionné par leurs collègues salariés de l'ACI transformation de Vierzon. Un moment riche en échanges et partages, convivial et apprécié de tous.



INDICATEURS DE SUIVI PROPOSES

INDICATEURS	Public RSA	PACE BPI
Nombre total de bénéficiaires	16	11
Nombre de bénéficiaires en moyenne inscrits en même temps sur l'année	11	2
Nombre de bénéficiaires en moyenne par séance	5	2
Nombre d'heures réalisées	5267 heures	840
Durée moyenne de la participation	12 mois	2 mois
Nombre de séances	10 séances hebdo	10 séances hebdo
Nombre d'entretiens individuels	3/bénéficiaires/an minimum	3/bénéficiaire
Nombre de sorties extérieures	1 en ACI	Cf bilan Pace BPI

INDICATEURS DE RESULTATS PROPOSES :

- ▶ Amélioration du lien social
- ▶ Evolution des horaires
- ▶ Reprise d'autonomie de la personne
- ▶ Adhésion au groupe, accès aux soins, accès à un parcours d'insertion
- ▶ Capacité à se fixer des objectifs d'avenir, même à court terme
- ▶ Accès à l'emploi et à la formation par le biais d'inscription à des infos-collectives
- ▶ Abandon

CONCLUSION

La mixité des publics constitue une opportunité en ce qu'elle contribue au lien social et favorise les transmissions intergénérationnelles, interculturelles et de savoir-faire. L'atelier permet également d'évaluer les capacités à tenir un travail et si possible d'orienter vers les ACI, les associations intermédiaires ou les entreprises de travail temporaire d'insertion.

Les activités techniques sont le quotidien de l'atelier mais nous avons toujours à l'esprit une ouverture vers l'extérieur avec l'objectif d'amener nos publics vers des activités de toutes natures permettant de rompre leur isolement.

L'ERE participe depuis de longues années aux actions d'informations et de prévention. Les bénéficiaires ont majoritairement plus de 45 ans, la sensibilisation à l'accès vers les soins est sans conteste un enjeu important de l'atelier.

